



RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

EXERCICE 2009

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2009
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.



SOMMAIRE



I CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC. 1

- 1.Organisation administrative du service. 1
- 2.Estimation de la population desservie..... 1
- 3.Conditions d'exploitation du service. 2
- 4.Prestations assurées dans le cadre du service..... 2
- 5.Ressources en eau. 2
- 6.Nombre d'abonnés desservis par les adhérents. 4
- 7.Volumes vendus et exportés..... 5
- 8.Bilan des volumes..... 6
- 9.Longueur du réseau. 6
- 10.Fixation des tarifs en vigueur. 7
- 11.Prix du service de l'eau potable. 7
- 12.Tarif de vente en gros du syndicat. 8
- 13.Recettes d'exploitation. 8

II INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE. 9

- 1.Qualité de l'eau. 9
- 2.Protection des ressources en eau..... 10
- 3.Connaissance et gestion patrimoniale du réseau. 11
- 4.Performance du réseau..... 12
- 5.Renouvellement des réseaux..... 13
- 6.Consommation énergétique..... 13
- 7.Consommation de réactifs. 13
- 8.Gestion des sous-produits..... 14

III FINANCEMENT ET INVESTISSEMENTS DU SERVICE. 15

- 1.Travaux engagés au cours de l'exercice. 15
- 2.Etat de la dette. 18
- 3.Amortissements réalisés. 18

IV ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION

DECENTRALISEE..... 19

1. Aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation
..... 19
- 2.Opérations de coopération décentralisée..... 19



PREAMBULE

Ce rapport a pour objectif de d'informer les usagers du Syndicat Mixte du Nord-Est de Pau (SMNEP), conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce texte impose au Président d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale compétent en matière d'eau potable de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

A l'issue de son adoption par les membres du Comité Syndical du SMNEP, il sera adressé aux collectivités adhérentes, afin qu'il soit à son tour présenté à leurs assemblées délibérantes dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Cette synthèse de l'exercice 2009, est bâtie autour des axes suivants :

- ✓ Les données générales du service : son organisation, le territoire desservi, la gestion de l'eau du captage à la distribution,
- ✓ Les modalités de tarification de la vente d'eau,
- ✓ Les indicateurs de performance du service, selon l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement,
- ✓ L'aspect financier : état des investissements, de la dette et des amortissements,
- ✓ L'aspect social.





Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Syndical du SYNDICAT D'AEP DU
NORD EST DE PAU

Séance du 17 juin 2010

OBJET : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2009.

Date de la convocation : 26 mai 2010

L'an deux mille dix et le dix sept du mois de juin à 9 heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Amandier – Place de la Hourquie 64160 Morlaàs, sous la présidence de Monsieur le Président, Monsieur Jean Pierre PEYS.

Étaient présents : CABARROU, CAZENAVE, DUBOSC, GAYAS, LAFON, LAGAHE, LAGRAVE, LASSEGUES, LEROY, PEYS, POUBLAN, SANSOT et TRUCO

Étaient absents et excusés : Les autres délégués.

Nbre de délégués : 22

Nbre de délégués en exercice : 13

Nbre de délégués ayant pris part à la décision : 13

M CAZENAVE a été élu secrétaire de séance. (art 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

Monsieur le Président ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL :

> ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SYNDICAT MIXTE DU NORD-EST DE PAU. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

**Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Au registre ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme,**

**LE PRESIDENT
Jean Pierre PEYS**

**SYNDICAT d'A.E.P.
du NORD-EST de PAU
80, avenue Lasbordes
64420 SOUMOULOU**



I Caractérisation technique du service public.

1. Organisation administrative du service.

Le Syndicat Mixte du Nord-Est de Pau (SMNEP) a été créé le 5 juin 1963 par arrêté préfectoral et a pour buts :

- L'étude, l'extension et l'exploitation des ouvrages généraux d'amenée intéressant tous les syndicats,
- La coordination de l'exécution et de l'exploitation des ouvrages de distribution des Syndicats Intercommunaux intéressés.

Cette structure est constituée par 11 collectivités, qui distribuent à leur tour l'eau aux abonnés :

Collectivité	Date d'adhésion au SMNEP	Nombre de communes	Population	Nombre d'abonnés	Superficie (km ²)	Linéaire réseau (Km)
SIAEP Plaine de Nay	05/06/1963	12	13 962	6 100	94,50	217,00
SIAEP Nay Ouest	05/06/1963	11	10 357	4 175	166,46	337,20
SIAEP Luys et Gabas	20/12/1967	42	25 256	10 645	336,95	788,70
SIAEP Vallée de l'Ousse	05/06/1963	21	18 500	7 348	191,90	488,80
SIAEP Montaner	20/12/1967	12	2 000	1 022	88,86	135,34
SIAEP des Enclaves	21/07/1969	6	1 166	722	43,96	48,00
Lamarque-Pontacq	09/03/1983	1	780	342	10,83	17,41
SIAEP Lembeye	05/06/1963	23	4 292	2 456	173,51	266,00
SIAEP Garlin	31/12/1998	21	3 936	2 021	154,71	262,30
SIAEP Crouseilles	19/03/2001	7	1 001	489	29,95	98,00
SIAEP Viella	12/01/2006	10	2 094	1 227	101,45	150,00
		Total	Total	Total	Total	Total
		166	83 344	36 547	1 393	2 809

2. Estimation de la population desservie.

Le SMNEP dessert en eau potable un territoire d'environ 1 400 km² (soit 1/4 du département des Pyrénées-Atlantiques). 83 344 habitants sont desservis dans le périmètre du syndicat (Cf. Annexe [1 Synoptique du syndicat](#)). Certains syndicats distributeurs vendent de l'eau à l'extérieur du territoire du SMNEP :

- SIAEP Luys et Gabas : 102 278 m³ vendus au syndicat d'Arzacq,
- SIAEP de la vallée de l'Ousse : 243 615 m³ vendus à la commune d'Ibos (65),
- SIAEP de Lembeye : 33 733 m³ vendus à la commune de Vidouze (65),



Ce qui représente pour 2009, un volume de 379 626 m³ vendus en dehors du périmètre du syndicat. En se basant sur 120 litres consommés par jour et par habitant, et sans compter les consommations non domestiques, on peut estimer que les ventes d'eaux extérieures ont alimenté 8 667 habitants supplémentaires. La population totale desservie par l'eau du SMNEP peut donc être évaluée à **92 000 habitants**.

3. Conditions d'exploitation du service.

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR FRANCE en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 30 décembre 1994. La durée du contrat était initialement de 15 ans, suite à la signature de l'avenant n°4, celui-ci arrivera à échéance le 31 décembre 2010. Les principaux avenants au contrat sont les suivants :

N° d'avenant	Date de signature	Objet
1	13/06/1998	Intégration de la Ville de Nay au SIAEP Nay-Ouest - Toutes les clauses du contrat concernant la ville de Nay sont annulées. Modification de l'article 75 2ème paragraphe alinéa a) est annulé et remplacé par : "Les collectivités desservies disposent de trois mois pour régler les sommes afférentes à leurs consommations et aux travaux et prestations effectués pour eux par le Fermier."
2	28/05/1999	Modification du périmètre de l'affermage - Intégration des dispositifs de production du SIAEP de Garlin
3	05/01/2001	Transfert du contrat SAUR à SAUR FRANCE
4	06/08/2009	Intégration des nouvelles installations mises en service depuis 2005 et prolongation du présent contrat jusqu'au 31/12/2010

4. Prestations assurées dans le cadre du service.

Le contrat passé entre SAUR et le SMNEP le 30 décembre 1994 stipule que les prestations suivantes sont à la charge de la société SAUR FRANCE :

- **Gestion du service** : application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs,
- **Gestion des abonnés** : facturation,
- **Entretien** : de l'ensemble des ouvrages, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil,
- **Renouvellement** : des compteurs, des équipements électromécaniques.

Quant à elle, la collectivité prend à sa charge :

- **Renouvellement** : des canalisations, des captages, des clôtures, des ouvrages de traitement, du génie civil.

5. Ressources en eau.

Le SMNEP dispose de différentes ressources (sources de montagne, prise d'eau en rivière, forages en nappe alluviale et nappe des sables infra-molassiques). En fonction de sa nature, l'eau prélevée peut nécessiter un traitement avant sa mise en distribution. Pour cela, le Syndicat dispose de quatre stations de traitement. L'eau est ensuite stockée (6 réservoirs et 3 châteaux d'eau d'une capacité totale de 14 590 m³) avant d'alimenter Les 11 collectivités adhérentes (Cf. Annexe [1 Synoptique du syndicat](#)).



5.1. Les points de prélèvement.

Nom	Nature	Date mise en service	Date AP	Qnominal (m3/h)	Prélèvement 2008 (m3)	Prélèvement 2009 (m3)	Variation 08/09	
Aygue Nègre	Source de montagne	01/01/1960	En cours	620	4 233 637	4 227 036	-0,2%	
Aygue Blanche	Source de montagne	01/01/1960	En cours					
Arthez d'Asson	prise d'eau en rivière	01/01/1976	En cours	750	1 738 366	1 769 186	1,8%	
Bordes F1	nappe profonde	01/01/1985	09/03/2006	34	231 486	277 082	19,7%	
Bordes F2	nappe profonde	01/01/1985	09/03/2006	110	437 863	218 891	-50,0%	
Bordes F3	nappe profonde	01/01/1985	09/03/2006	168	1 084 271	1 187 521	9,5%	
Bordes F4	nappe profonde	01/01/1985	09/03/2006	32	508 852	386 793	-24,0%	
Baudreix	nappe alluviale	27/10/2006	27/06/2006	180	301 997	753 162	149,4%	
Lespielle	nappe profonde	02/05/2009	07/05/2008	200	0	213 204	#DIV/0!	
Simacourbe	nappe profonde	02/05/2009	07/05/2008	200	0	70 235	#DIV/0!	
Lalongue	nappe profonde	22/04/2005	27/06/2006	200	508 139	516 288	1,6%	
Burosse-Mendousse le Prince	nappe profonde	01/01/1980	En cours	50	29 394	120 941	311,4%	
Puits d'Igon	-	-	-	-	10 587	0	-100,0%	
(*) : Arrêté Préfectoral				Total	2 544	9 084 592	9 740 339	7,2%

Commentaires :

Le volume des Aygues est globalisé. Actuellement un compteur général se situe après la jonction des deux arrivées. La répartition est donc non quantifiable. Des travaux devraient être prochainement engagés afin de dissocier chaque arrivée (notamment pose de débitmètre sur chaque arrivée).

La station de Lespielle (forage de Lespielle et Simacourbe) n'est en service que depuis le 2 mai 2009. Le volume indiqué n'est donc pas comparable aux autres (volumes annuels).

Le forage d'Igon a été arrêté par délibération du Comité Syndical en date du 9 mars 2009.

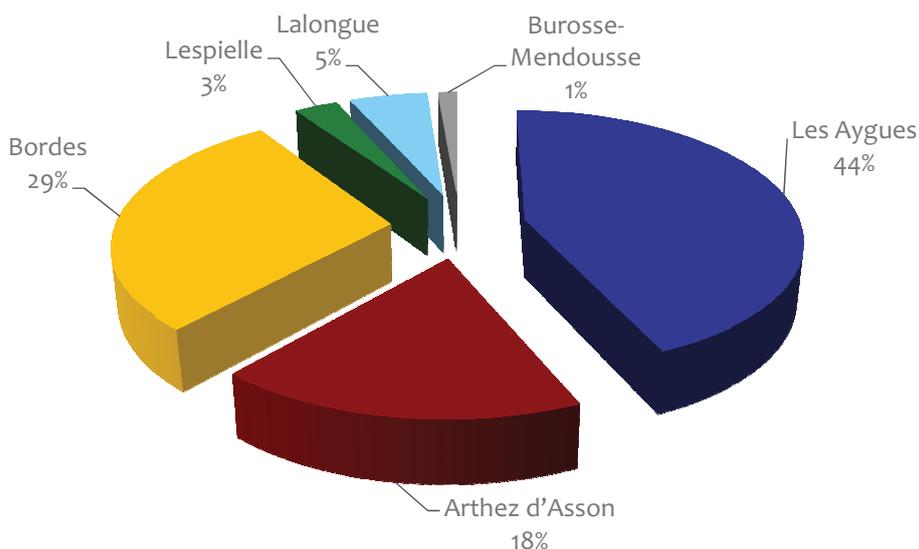


5.2. Les volumes produits.

Nom	Date mise en service	Date AP*	Capacité nominale (m ³ /j)	Production 2008 (m ³)	Production 2009 (m ³)	Variation 2008/2009
Les Aygues	01/01/1960	En cours	620	4 233 637	4 227 036	-0,2%
Arthez d'Asson	01/01/1976	En cours	750	1 738 366	1 769 186	1,8%
Bordes	01/01/1985	09/03/2006	524	2 564 469	2 823 449	10,1%
Lespielle	02/05/2009	07/05/2008	200	0	283 439	-
Lalongue	22/04/2005	27/06/2006	200	508 139	516 288	1,6%
Burousse-Mendousse	01/01/1980	En cours	50	29 394	120 941	311,4%
Puits d'Igon	-	-		10 587	Arrêt	-

(*) : Arrêté Préfectoral

Répartition des volumes produits (2009)



6. Nombre d'abonnés desservis par les adhérents.

En 2009, 36 547 abonnés étaient alimentés par les syndicats adhérents. A noter que les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.



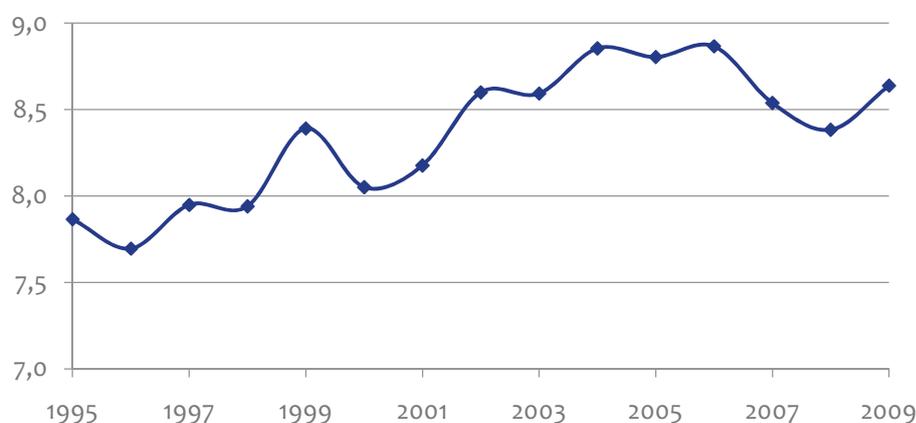
7. Volumes vendus et exportés.

7.1. Volumes vendus aux collectivités adhérentes.

Syndicat	Consommation 2008 (m ³ /an)	Consommation 2009 (m ³ /an)	Variation
SIAEP Plaine de Nay	828 060	954 217	15,2%
SIAEP Nay Ouest	902 470	873 771	-3,2%
SIAEP Luys et Gabas	3 022 716	2 884 180	-4,6%
SIAEP Vallée de l'Ousse	1 913 034	1 843 789	-3,6%
SIAEP Montaner	363 023	396 143	9,1%
SIAEP des Enclaves	185 964	178 731	-3,9%
Lamarque-Pontacq	42 780	39 133	-8,5%
SIAEP Lembeye	787 455	799 008	1,5%
SIAEP Garlin	332 744	466 640	40,2%
SIAEP Crouseilles	-	92 755	-
SIAEP Viella	-	101 778	-
	8 378 246	8 630 145	3,0%

On constate l'évolution suivante depuis 1995 (pour connaître la répartition voir [Annexe 2](#)) :

**Evolution des volumes vendus par le SMNEP
(millions m³/an)**



Pour 2009, SAUR indique avoir vendu 8.630 millions m³, soit 3% de plus qu'en 2008. Ce chiffre tient compte des nouvelles ventes d'eau au SIAEP de Crouseilles (92 755 m³) et au SIAEP de Viella (101 778 m³). En effet, depuis la mise en service du tronçon Castillon-viella, le SMNEP peut desservir ces deux collectivités.

Or, en comparant l'évolution dans les mêmes conditions (en excluant les volumes de Crouseilles et Viella), on constate pour l'année 2009 une baisse des consommations (tendance constaté depuis 2006), de l'ordre de 0.7%.



7.2. Vente en gros.

VEG	Consommation 2008 (m ³ /an)	Consommation 2009 (m ³ /an)	Variation
Total	4 414	5 427	22,9%
CG32	-	-	-

La convention tripartite entre Total, SAUR et le SNMEP devrait être signée en 2010, afin de définir les volumes et les modalités de livraison.

La convention de fourniture d'eau potable passée, le 25 avril 2007, avec le Département du Gers établit la prise d'effet de la vente d'eau à réception des travaux suivants (Cf. article 20) :

- Usine de Lespielle,
- Transit Lespielle - Castillon,
- Château d'eau de Castillon,
- Transit Castillon - Viella.

La dernière tranche de travaux à avoir été réceptionnée correspond à la liaison Castillon – Viella (17 novembre 2009). La prise d'effet de la convention de vente d'eau sera donc effective à compter du 1^{er} janvier 2010. L'article 9 encadre les volumes annuels d'eau à fournir au Département :

- Minimum 60 000 m³/an,
- Maximum 300 000 m³/an.

8. Bilan des volumes.

Volumes annuels (m ³ /an)	2008	2009	Variation
Volume produit	9084592	9 740 339	7,2%
Volume importé	0	0	0,0%
Volume exporté	0	0	0,0%
Volume total vendu aux adhérents et vente en gros	8 382 660	8 635 572	3,0%

9. Longueur du réseau.

	2008	2009	Variation
Linéaire de réseau hors branchement (kml)	115.0	143.1	24%

L'augmentation du linéaire de réseau reflète la mise en service de la liaison Castillon Viella, réceptionnée le 17 novembre 2009 (17.6 kml), ainsi que la liaison entre le forage de Simacourbe et l'usine de Lespielle (2 kml).

L'absence de plans de réseau géoréférencés ne permet pas de connaître avec précision le linéaire de réseau du SMNEP. Le réseau du syndicat est d'âge relativement variable (années 60 pour les tronçons les plus anciens) et les plans disponibles ne sont pas toujours les plans de récolement (plan projet dans certains cas). Le linéaire global avant travaux 2009 (paragraphe ci-dessus) a donc été estimé avec le délégataire à 123.5 kml (écart avec les 115 kml de 2008). L'évolution du linéaire devrait se situer autour des 15.8%.

Afin d'assurer une meilleure gestion et d'initier un plan prévisionnel de renouvellement du réseau, le syndicat s'est engagé dans le géoréférencement de l'ensemble de ses réseaux. Ce travail devrait s'achever durant l'exercice 2010.



II Tarification et recette du service public.

1. Fixation des tarifs en vigueur.

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité. Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
24/06/2005	Délibération sur la demande d'adhésion du syndicat de Viella. Pris en compte par arrêté préfectoral modificatif du 8 mars 2006 : adhésion effective à compter mise en service interconnexion.

Les tarifs concernant la part de la société SAUR FRANCE sont fixés par le contrat et indexés semestriellement par application aux tarifs de base (P_0) d'un coefficient défini au contrat, selon la formule suivante :

$$P_n = P_0 \times k_2$$

Où le coefficient k_2 est défini de la manière suivante :

$$k_2 = 0,10 + 0,35 \frac{SK_n}{SK_0} + 0,28 \frac{Ee_n}{Ee_0} + 0,15 \frac{TP10a_n}{TP10a_0} + 0,12 \frac{FSD_1_n}{FSD_1_0}$$

Les indices sont les suivants :

SK_n	Indice élémentaire de salaires dans les industries du Bâtiment et des Travaux Publics, pour la région Aquitaine, multiplié par le coefficient des charges salariales en Province	
SK₀	Valeur des indices ci-dessus connues au 01/01/2009, soit 467,90 x 1,7666 (MTPB n°5478 du 21/11/2008)	826,59214
Ee_n	Indice de prix de vente à l'industrie, électricité gaz et eau (E0-00-00), base 100 au 01/01/2000	
Ee₀	valeur de l'indice ci-dessus connue au 01/01/2009, soit (MTPB n°5483 du 26/12/2008)	142,10
TP10a_n	Index national de prix de Génie Civil "Canalisations – Egouts – Assainissement et Adduction d'Eau" avec fourniture de tuyaux, base 100 au 01/01/2004	
TP10a₀	valeur de l'index ci-dessus connue au 01/01/2009, soit (MTPB n°5483 du 26/12/2008)	122,40
FSD1_n	Indice des frais et services divers « 1 », base 100 au 01/07/2004	
FSD1₀	valeur de l'indice ci-dessus connue au 01/01/2009, soit (MTPB n°5483 du 26/12/2008)	118,00

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

2. Prix du service de l'eau potable.

Le prix du service est proportionnel au volume d'eau potable acheté. Les volumes sont relevés annuellement.



3. Tarif de vente en gros du syndicat.

	Unité	1er janvier 09	1er janvier 10	Variation
Part de l'exploitant (SAUR)	€ HT/m ³	0.2098*	0.2098*	0%
Part de la collectivité (SMNEP)	€ HT/m ³	0.1204	0.1204	0%
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau Adour-Garonne)	€/m ³	0.0319	0.0319	0%
Total HT	€	0,3621	0,3621	0%
TVA	%	5.5	5.5	0%
Total TTC	€	0,3820	0,3820	0%

(*) : Tarif arrêté à quatre décimales.

4. Recettes d'exploitation.

Les volumes facturés sont basés sur le volume total 2009 (soit 8 635 572 m³), ainsi que le report d'une partie du volume de 2008 (20 521 m³).

Les recettes pour le contrôle de la délégation correspondent à 2% des recettes de vente d'eau non domestique du délégataire.

4.1. Les recettes de la collectivité.

	2008	2009	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau non domestique	1 008 854,91 €	1 042 193,60 €	3,1%
Autres recettes			
Recettes pour le contrôle de délégation	33 114,57 €	36 315,96 €	9,7%
Ristourne	0	0	0%
Total des recettes	1 041 969,48 €	1 078 509,56 €	3,5%

4.2. Les recettes de l'exploitant.

	2008	2009	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau non domestique	1 655 728,72 €	1 815 797,96 €	9,7%
Autres recettes			
Recettes pour le contrôle de délégation	- 33 114,57 €	- 36 315,96 €	9,7%
Ristourne	0	0	0%
Total des recettes	1 622 614,15 €	1 779 482,00 €	9,7%



III Indicateurs de performance du service.

1. Qualité de l'eau.

Les données relatives à la qualité de l'eau définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par la DDASS (Cf. Annexe [3](#) **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

Station	Bactériologie		Physico-chimie		Paramètres à surveiller
	Nombre de prélèvements	conformité	Nombre de prélèvements	conformité	
Station de Calibet	12	100%	14	100%	-
Station d'Arthez d'Asson	12	100%	12	100%	Bactéries et spores sulfito-réductrices
Station de Bordes	12	100%	16	100%	Nitrates, pesticides, turbidité
Station de Lespielle	4	100%	4	100%	-
Station de Lalongue	6	100%	6	100%	-
Station de Burosse Mendousse	3	100%	3	100%	-
Total	49	100%	55	100%	

Concernant l'eau issue de la station d'Arthez-d'Asson, la présence de bactéries et spores sulfito-réductrices a été détectée de façon ponctuelle, sans pour autant entraîner de non-conformité.

Du point de vue de la station de Bordes, la présence des composés suivants a été détectée (sans dépassement de norme) :

- Turbidité : un prélèvement effectué le 7 octobre 2009 sur l'eau mise en distribution a fait apparaître une teneur de 2.2 NFU. Cette valeur n'a pas été confirmée par l'analyse de contrôle effectuée le 26 octobre (0.19 NTU, pour une limite de qualité de 1 NFU),
- Pesticides : La présence d'Atrazine (herbicide dont l'utilisation est interdite depuis 2003) et de Atrazine- déséthyl (produit de désintégration de l'Atrazine) a été mise en avant au niveau des forages de Bordes, sans dépasser la norme de 0.1 µg/L pour l'eau mise en distribution. Le pouvoir de dilution apporté par le forage de Baudreix permet de fournir une eau conforme à la réglementation,
- Nitrates : Ce composé azoté est retrouvé sur l'ensemble des forages (voir graphique « évolution de la teneur en nitrates par forage de l'Annexe [3](#) **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**), avec une concentration moyenne de 28,02 mg/L. Ponctuellement, des pics à 40,4 mg/L sont observés. On rappelle que la norme est de 100 mg/L pour l'eau brute et de 50 mg/L pour l'eau traitée. De la même façon que pour les pesticides, il apparaît important de privilégier l'eau en provenance du forage de Baudreix (dont la teneur en nitrates est relativement faible) de manière à favoriser la dilution.

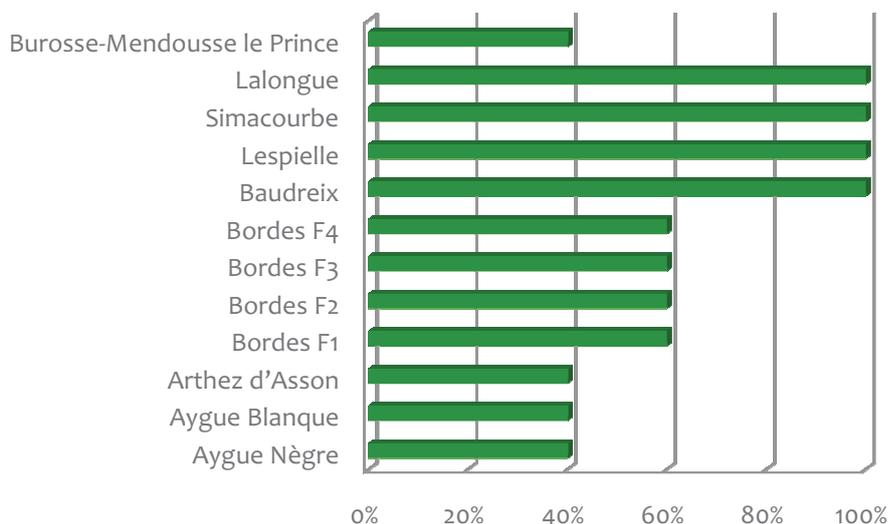


2. Protection des ressources en eau.

La protection de la ressource s'avère être un point important pour garantir la distribution d'une eau propre à la consommation. Afin de pouvoir quantifier cette protection, il est possible d'identifier l'avancement de la procédure réglementaire selon les paramètres suivants (Cf. Arrêté du 2 mai 2007) :

- 0% aucune action,
- 20% études environnementale et hydrogéologique en cours,
- 40% avis de l'hydrogéologue rendu,
- 50% dossier déposé en préfecture,
- 60% arrêté préfectoral,
- 80% arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés,
- 100% arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

Avancement de la protection de la ressource



La valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable est de **53.8%** pour le SMNEP.

Le SMNEP est engagé dans une politique de protection de la ressource, notamment par le biais des actions suivantes réalisées en 2009 :

- Les Aygues / Arthez : suite à l'avis de l'hydrogéologue agréé (mai 2008), le SMNEP a mandaté un bureau d'études pour la rédaction du dossier préalable à la mise à l'enquête publique visant à l'élaboration des périmètres de protection et à la déclaration d'utilité publique,
- Burosse-Mendousse : suite à l'avis de l'hydrogéologue agréé (juin 2009), le SMNEP a mandaté un bureau d'études pour la rédaction du dossier préalable à la mise à l'enquête publique visant à l'élaboration des périmètres de protection et à la déclaration d'utilité publique,
- Bordes : suite à l'arrêté préfectoral du 9 mars 2006, un certain nombre de non-conformités ont été mis en avant par la DDASS lors de l'inspection du 18 février 2008. Afin de régulariser la situation le SMNEP a engagé un programme de travaux en septembre 2009, pour un montant de 420 000 € TTC.



Les dates des arrêtés préfectoraux de chaque ressource sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Les Aygues	Arthez d'Asson	Bordes	Baudreix	Lespielle et Simacourbe	Lalongue	Burousse-Mendousse le Prince
En cours	En cours	09/03/2006	27/06/2006	07/05/2008	27/06/2006	En cours

3. Connaissance et gestion patrimoniale du réseau.

L'annexe 1 de l'arrêté du 2 mai 2007 définit l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable de la manière suivante :

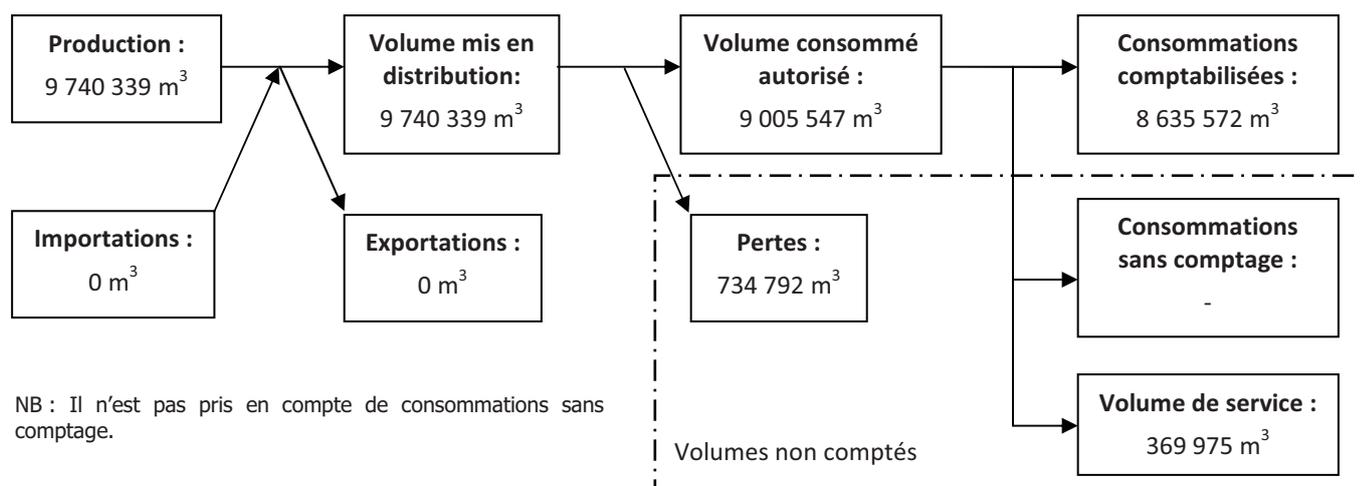
0 point	absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte
10 points	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte
20 points	mise à jour du plan au moins annuelle.
Les 20 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :	
+ 10	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)
+ 10	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations
+ 10	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes
+10	localisation des branchements sur la base du plan cadastral
+ 10	localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)
+10	existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements
+ 10	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)
+ 10	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations. Les grands ouvrages - réservoir, stations de traitement, pompes... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux est donc, pour l'année 2009, de **50 points sur 80**. Le Syndicat s'est doté d'un Système d'Information Géographique (SIG) et est actuellement en cours de géoréférencement de ses réseaux. Cet outil permettra, à terme, d'avoir une gestion plus précise de son réseau.

A noter que la localisation et le renouvellement des branchements ne concerne pas le SMNEP (valable pour les syndicats distributeurs).



4. Performance du réseau.



Les volumes de service sont évalués à 369 975 m³ par l'exploitant, répartis de la manière suivante :

	Volume (m ³)
Eau de lavage Burosse-Mendousse	5 677
Eau de lavage Arthez-d'Asson	70 767
Eau de lavage Lalongue	79 634
Eau de lavage Lespielle	36 307
Lavage des réservoirs	14 590
Trop plein des Aygues	100 000
Volumes liés aux travaux de Castillon/Viella	63 000

N.B : Les volumes d'eau liés aux travaux de Castillon / Viella correspondent au nettoyage et test d'étanchéité des châteaux d'eau de Castillon et de Viella et à la désinfection des 17.6 km de transit entre les deux châteaux d'eau.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

Rendement du réseau = (consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Rendement du réseau	89.5%	90.1%	94.0%	95.9%	94.6%	92.5%

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

Indice des volumes non comptés = (estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	24.7	23.0	13.5	14.7	16.7	21.2



Indice linéaire de pertes en réseau = pertes / longueur du réseau hors branchements

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Indice linéaire des pertes en réseau (m ³ /km/j)	24.7	23.0	13.5	8.9	11.6	14.1

5. Renouvellement des réseaux.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	0	0	0	0	0	0

Le Syndicat a entamé une réflexion concernant son plan pluriannuel de renouvellement des réseaux. Compte tenu de l'investissement et des enjeux, il a été décidé de l'intégrer à l'actualisation du Schéma Directeur qui aura lieu en 2010.

6. Consommation énergétique.

Station	Conso électrique (KWh)	Ratio 09 (KWh/m ³)	Ratio 08 (KWh/m ³)
Station de Calibet	63 581	0,02	0,01
Station d'Arthez d'Asson	1 696 992	0,96	1,01
Station de Bordes	1 756 117	0,62	0,65
Station de Lespielle	251 651	0,89	-
Station de Lalongue	691 168	1,34	1,31
Station de Burosse Mendousse	159 369	1,32	1,89

7. Consommation de réactifs.

Station	acide (kg)	soude (kg)	Chlorure ferrique (kg)	alginate (kg)	Chlore (kg)	chlorite de sodium (kg)
Station de Calibet					1 421	
Station d'Arthez d'Asson		0	21 694	25	1 127	2 290
Station de Bordes					1 274	
Station de Lespielle	4 891	40			392	
Station de Lalongue	19 071	0			392	
Station de Burosse Mendousse					49	



8. Gestion des sous-produits.

Station	Nature des sous-produits	Méthode de séparation	Destination finale des sous-produits
Station de Calibet	-	-	-
Station d'Arthez-d'Asson	Boues issues des étapes de décantation/filtration	A l'étude	A l'étude
Station de Bordes	-	-	-
Station de Lespielle	Boues issues du retro lavage des membranes	lagune	*
Station de Lalongue	Boues issues du retro lavage des filtres	Lagune et filtres à sable	*
Station de Burosse-Mendousse	Boues issues du retro lavage des filtres	A l'étude	A l'étude

(*) Compte tenu des volumes de boues produits par les stations de Lespielle et Lalongue, aucune extraction n'a encore eu lieu.



IV Financement et investissements du service.

1. Travaux engagés au cours de l'exercice.

Opération n°404 – Usine de Lespielle :

Descriptif : Création d'une unité de production d'eau potable, à partir de deux anciens forages agricoles situés sur les communes de Lespielle et de Simacourbe. Ces pompages captent une nappe constituée par des sables infra-mollasiques. La capacité nominale de la station a été dimensionnée à 8000 m³/j. Cette station présente la particularité d'être équipée de membranes d'ultrafiltration.

Montant total des travaux : 4 894 081 €

Subventions : 3 276 705 €

Date de réception : 19/05/2009



Opération n°602 – Mise en conformité de la station d'Arthez-d'Asson - Tranche 1 :

Descriptif : Mise en conformité de l'usine de potabilisation d'Arthez-d'Asson (turbidité et équilibre calco-carbonique) : amélioration des étapes de coagulation-floculation-décantation, fiabilisation de la filtration et mise en place d'une neutralisation finale. La mise en conformité comprend les 4 points suivants:

1. Mesures du débit prélevé: débitmètre sur la canalisation de refoulement de l'eau brute.
2. Coagulation-floculation-décantation: mesure turbidité eau brute, régulation de l'injection de coagulant, mesure et régulation en continu du pH de décantation par injection de soude.
3. Filtration: régulation électronique des filtres par mesure du débit total d'arrivée, mesure du débit de sortie de chaque filtre et mise en place de vannes de régulation.
4. Contrôle eau traitée: mesure en continu de la turbidité et mesure en continu du pH de l'eau traitée.



Montant total des travaux : 383 360 €

Subventions : 117 250 €

Date de réception : 06/05/2009

Opération n°605 – Etudes des périmètres de protection:

Descriptif : Programme visant à finaliser les DUP de l'ensemble des ressources du SMNEP. Cette démarche comprend, après le rapport de l'hydrogéologue agréé, le dossier préalable et le dossier de mise à l'enquête publique.

Montant total des travaux : 32 494 €

Subventions : -

Date de réception : -





Opération n°701 – Liaison Castillon-Viella:

Descriptif : Création d'une canalisation de transfert entre les châteaux d'eau de Castillon et de Viella. L'objectif de ces travaux consiste en la sécurisation et le renforcement de l'approvisionnement en eau potable du Nord-Est des Pyrénées-Atlantiques et du Sud du Gers. Les travaux sont réalisés par le groupement BAYOL/SNATP/CEGETP en deux tronçons:

1. Castillon - Lassere: pose d'une canalisation de DN 350 sur 5,6 Km. Ce tronçon permet d'alimenter le Syndicat de Lembeye.

2. Lassere - Viella: pose d'une canalisation de DN 300 sur 12 Km. Ce tronçon permet d'alimenter les Syndicats de Crouseilles, Garlin et Viella.

Montant total des travaux : 6 561 657 €

Subventions : 3 592 350 €

Date de réception : 16/12/2009

Opération n°702 – Mise en conformité périmètres de protection de Bordes :

Descriptif : Suite à l'inspection de la DDASS de 2008, les prescriptions de l'arrêté préfectorale des forages de Bordes ne sont pas respectées. Le SMNEP a mandaté le bureau d'études SETMO afin de proposer un programme d'intervention. Ce dernier est décomposé en deux parties:

1. Mise en conformité des périmètres de protection,
2. Entretien des forages suite au diagnostic. Ce programme d'entretien permettra un gain de productivité.

Montant total des travaux : 403 907 €

Subventions : 118 900 €

Date de réception : *prévu pour juillet 2010*



Opération n°901 – Maison de l'Eau :

Descriptif : Création des locaux du SMNEP sur la commune de Buros, avec un bâtiment administratif et technique et un bâtiment pédagogique à destination des scolaires et des universitaires.

Montant total des travaux : 1 082 234 €

Subventions : -

Date de réception : *prévu pour mai 2011*



Opération n°902 – Réhabilitation du château d'eau de Viella :

Descriptif : Cet ouvrage de stockage permet, ensuite, d'alimenter le Syndicat de Garlin, le Syndicat de Viella et le Département du Gers. Restructuration du château d'eau de Viella.

Compte tenu de l'état (sécurité et étanchéité) initial de l'ouvrage, il a été nécessaire d'engager un programme de réhabilitation

Montant total des travaux : 412 959 €

Subventions : 119 600 €

Date de réception : 04/02/2010





Opération n°905 – Construction d'un 3eme réservoir à Buros :

Descriptif : Construction d'un 3eme réservoir sur Buros (5000 m³), conjointement à la Maison de l'Eau. Cet ouvrage permettra au SMNEP d'augmenter ses capacités de stockage, tout en sécurisant son approvisionnement en eau.

Montant total des travaux : 1 005 553 €

Subventions : -

Date de réception : *prévu pour mai 2011*



Opération n°908 – Réhabilitation du château d'eau de Sedzère :

Descriptif : Suite au compte rendu de visite de la DDAF de mai 2008, il apparaît que les réservoirs (bas service 400 m³ et haut service 900 m³) de Sedzère présentent des défauts d'étanchéités, visibles depuis l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. A cela, vient s'ajouter des phénomènes de corrosion causés par le dégazage du chlore qui ont engendrés des dysfonctionnements des dispositifs de sécurité (garde de corps, échelles...). La mise en conformité s'avère nécessaire pour assurer la sécurité des agents d'exploitation.

Montant total des travaux : 423 830 €

Subventions : -

Date de réception : *prévu pour février 2011*



Opération n°909 – Station d'alerte du Gave de Pau :

Descriptif : mise en place d'un dispositif de surveillance du milieu environnemental sur le Gave de Pau en amont d'un forage desservant le SMNEP, permettant ainsi de prévenir tout risque de pollution des pompages de Baudreix.

Montant total des travaux : 134 380 €

Subventions : 88 500 €

Date de réception : 06/05/2009



Opération n°913 – Recherche en eau à Pourrios :

Descriptif : Deux sources ont été localisées en proximité d'Aygue Nègre. Afin de définir la potentialité de ces ressources (qualitative et quantitative) une étude est menée par un hydrogéologue. Elle permettra suivi quantitatif et qualitatif, ainsi que l'identification de l'environnement géologique et hydrogéologique.

A l'issue de cette première phase, Il pourra être envisagé d'approfondir les connaissances sur une des ressources. Ces investigations complémentaires permettront un suivi approfondi des débits, de la turbidité, de la conductivité et de la température (en relation avec la pluviométrie).

En parallèle un traçage pourra être réalisé afin de cartographier les risques de pollution.

Montant total des travaux : 32 232 €

Subventions : 9 450 €

Date de réception : ND





2. Etat de la dette.

L'état de la dette au 31 décembre 2009 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2008	2009
Encours de la dette au 31 décembre	3 358 312 €	6 358 312 €
Remboursements au cours de l'exercice	59 379.45 €	445 574.11 €
Dont en intérêts	27 091.59 €	248 121.24 €
Dont en capital	32 287.86 €	197 452.87 €

3. Amortissements réalisés.

	2008	2009
Montant de la dotation aux amortissements	317 364.37 €	580 226.94 €



V Actions de solidarité et de coopération décentralisée.

1. Aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité.

Le SMNEP ne compte pas d'abonné domestique.

2. Opérations de coopération décentralisée.

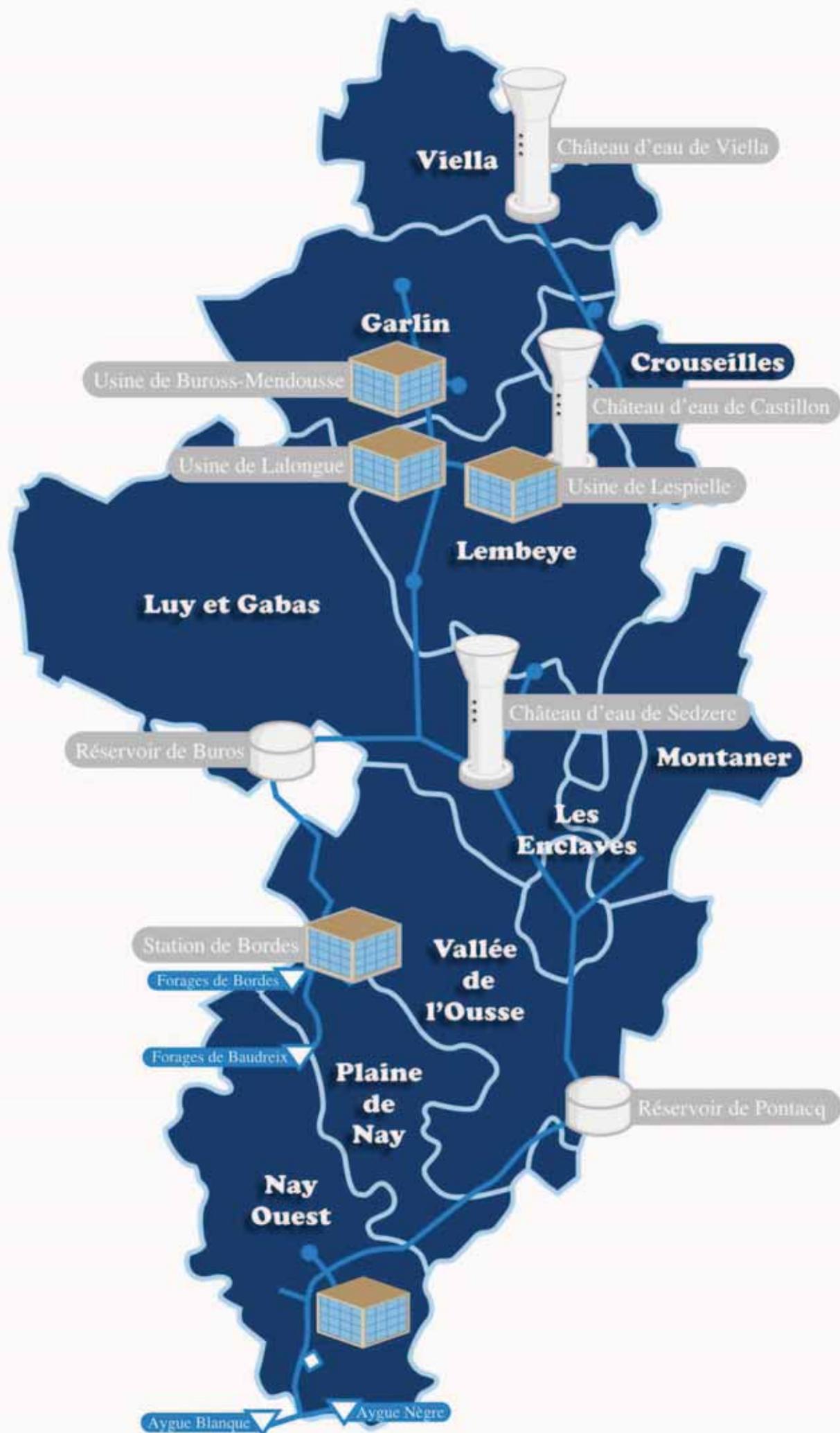
Le SMNEP n'a pas effectué d'action de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau au titre de l'article L.1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales pour l'année 2009.



ANNEXES



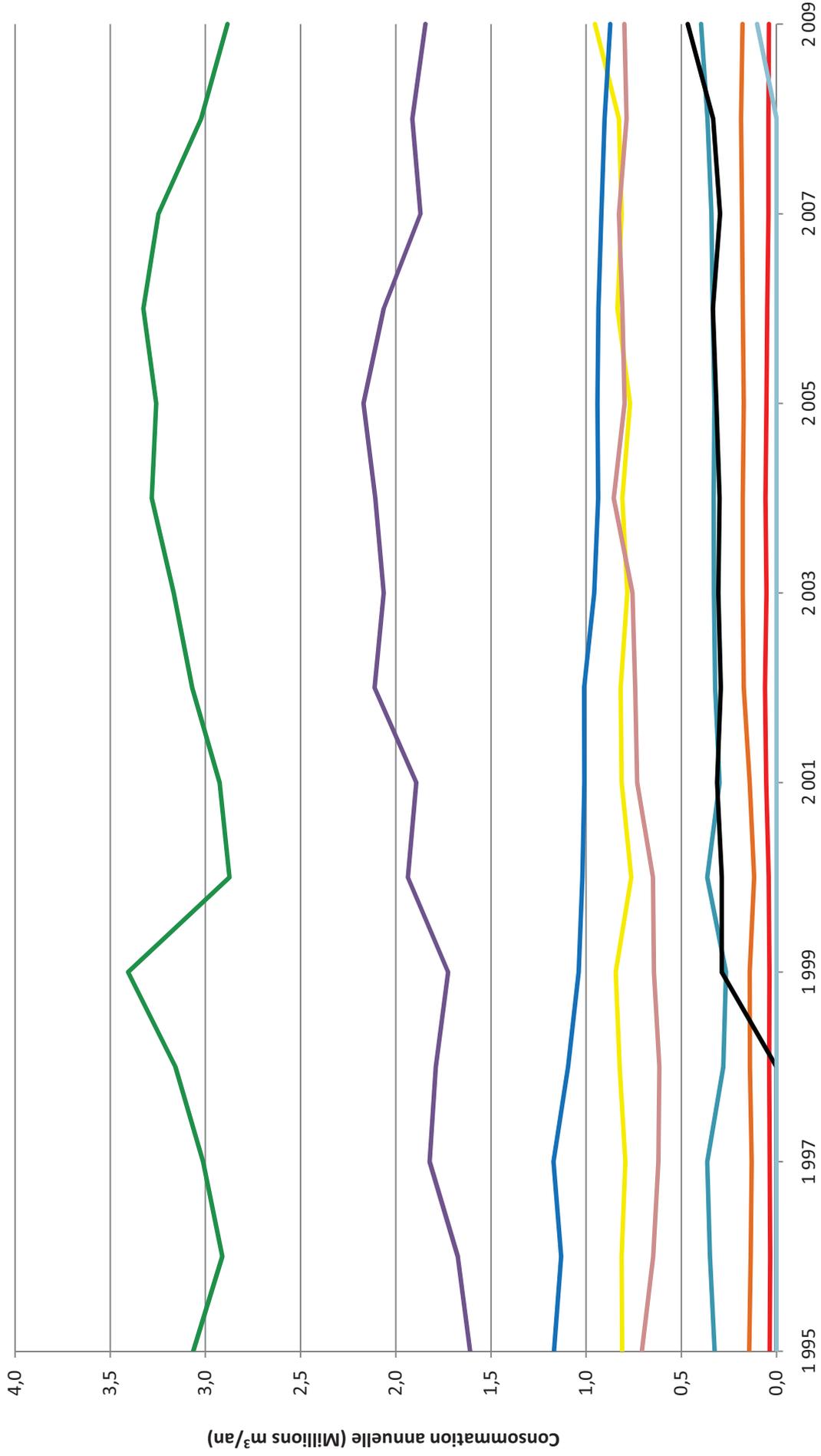
1. SYNOPTIQUE DU SYNDICAT





2. EVOLUTION DES CONSOMMATIONS PAR SYNDICAT

Evolution des consommations annuelles des différents syndicats distributeurs du SMNEP





3. BILAN DE LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES EN 2009 (DDASS)



Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

Direction Départementale
des Affaires Sanitaires
et Sociales**SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES
EAUX D'ALIMENTATION HUMAINE**

BILAN DE LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES EN 2009

Unité de gestion : SYNDICAT MIXTE DU NORD-EST DE PAU*Maître d'ouvrage : SYNDICAT MIXTE DU NORD-EST DE PAU**Exploitant : SAUR FRANCE***Le bilan comprend 5 parties :**

- Synthèse du contrôle 2009 et recommandations techniques pour l'Unité de Gestion
- Information sur la qualité des eaux distribuées en 2009 (*noté résumé à joindre à la facture d'eau*)
- Introduction à la qualité des eaux d'alimentation humaine
- A - Organisation de l'alimentation en eau
- B - Bilan de la qualité des eaux distribuées en 2009 présenté par unité de distribution
 - B-1 - Synthèse de la conformité de l'eau distribuée
 - B-2 - Caractéristiques qualitatives par paramètre de l'eau distribuée
 - B-3 - Historique du suivi des nitrates jusqu'en 2009
- C - Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau

Synthèse du contrôle 2009 et recommandations techniques pour l'Unité de Gestion.**Qualité de l'eau distribuée :**

L'eau produite par la station d'ARTHEZ-d'ASSON a été de bonne qualité bactériologique et physico-chimique. Cependant, le dépassement de valeurs de référence a été observé pour les bactéries et spores sulfito-réductrices.

L'eau produite par la station de CALIBET a été de bonne qualité bactériologique et physico-chimique.

L'eau produite par la station de BUROSSE a été de bonne qualité bactériologique et physico-chimique.

L'eau produite par la station de LALONGUE a été de bonne qualité bactériologique et physico-chimique.

L'eau produite par la station de BORDES a été de bonne qualité bactériologique et physico-chimique. L'eau des FORAGES de BORDES présente une teneur en nitrates élevée (maximum relevé 40,4 mg/l sur le FORAGE F3). Cependant le mélange avec l'eau du FORAGE de BAUDREIX permet de distribuer une eau avec un taux de nitrates de l'ordre de 30 mg/l. Des traces de pesticides ont été relevées sur le FORAGE de BORDES-F3 (0,04 µg/l d'atrazine) et sur la station de traitement de BORDES (0,06 µg/l de déséthyl-atrazine). D'autre part, le dépassement de la valeur de référence pour la turbidité a été observé.

L'eau produite par la station de LESPIELLE a été de bonne qualité bactériologique et physico-chimique.

Recommandations :

Mettre en place un système de surveillance de la turbidité sur l'eau brute de chacune des AYGUES et de l'OUZOM.

Pour éviter tous incidents épisodiques, il convient de rester vigilant sur les points qui font l'efficacité de la désinfection. Une attention particulière doit être portée sur le maintien de teneurs en stérilisant suffisantes en sortie d'usine de traitement.

Par ailleurs, la loi impose au maître d'ouvrage de mettre en place des périmètres de protection des captages. Cette procédure doit être poursuivie pour les AYGUES, l'OUZOM et le PRINCE. Les prescriptions des arrêtés préfectoraux du 06/02/2004 autorisant le forage de LALONGUE, du 09/03/2006 autorisant les forages de BORDES, du 27/06/2006 autorisant le forage de BAUDREIX et du 07/05/2008 autorisant les forages de LESPIELLE et SIMACOURBE qui ont été réalisées doivent être maintenues et surveillées.

PAU, le 6 MAI 2010

G. OLLER

G. OLLER

C - Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau

Cet indicateur est demandé en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007, de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 relatifs aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Règles de calcul : La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- 0 % Aucune action
- 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours
- 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50 % Dossier recevable déposé en préfecture
- 60 % Arrêté préfectoral
- 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005
- 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

La collectivité doit mettre en oeuvre une surveillance effective du respect des prescriptions de l'arrêté de DUP instaurant les périmètres de protection réglementaires autour de ce captage. Il est demandé qu'un bilan annuel de cette surveillance soit transmis à la DDASS pour justifier de cette surveillance.

Code et nom de l'unité de gestion : 0051 SYNDICAT MIXTE DU NORD-EST DE PAU

Dépt	Code Captage	Nom du captage	D.U.P. - Date	Indice	Débit	Indice pondéré (*)	Indice consolidé /UGE (**)
064	064000022	OUZOM		0,40	12000	4800,0	
064	064000027	AYGUE NEGRE		0,40	2800	1120,0	
064	064000055	BORDES F1 - LAS ARTIGUES	09/03/2006	0,60	816	489,6	
064	064000056	BORDES F2	09/03/2006	0,60	2640	1584,0	
064	064000057	BORDES F3 STATION	09/03/2006	0,60	4032	2419,2	
064	064000058	BORDES F4	09/03/2006	0,60	1992	1195,2	
064	064000059	LE PRINCE		0,40	600	240,0	
064	064000145	AYGUE BLANQUE		0,40	2800	1120,0	
064	064001560	LALONGUE	06/02/2004	0,30	3000	1800,0	
064	064001621	BAUDREIX F1	27/06/2006	0,60	3600	2160,0	
064	064001702	FORAGE DE LESPIELLE (F1)	07/05/2008	0,30	4000	2400,0	
064	064001703	FORAGE DE SIMACOURBE (F2)	07/05/2008	0,30	4000	2400,0	
Total	12				42280	21728,0	51,4 %

(*) Indice pondéré : indice d'avancement du captage x débit du captage

des (**): indice consolidé/UGE : somme des indices pondérés de l'UGE / somme des débits de l'UGE

INTRODUCTION A LA QUALITE DES EAUX D'ALIMENTATION HUMAINE

↳ LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE ↵

Pour la santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à la consommation humaine est une préoccupation majeure.

Elle est évaluée par la recherche de germes naturellement abondants dans l'intestin des hommes et des animaux. La présence de ces germes dits "témoins de contamination fécale" dans l'eau laisse suspecter la possibilité de présence de micro-organismes dangereux pour l'homme (pathogènes).

L'appréciation de la qualité bactériologique de l'eau distribuée par une unité de distribution est réalisée à partir de la proportion, exprimée en pourcentage, du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses effectuées dans l'année.

La présence de germes peut traduire la vulnérabilité de la ressource

ou l'insuffisance de la chaîne captage - traitement - stockage - distribution.

En prévention, il est obligatoire, de par la loi, de préserver les points de captage par des périmètres de protection. Cependant, il est nécessaire d'envisager la désinfection pour les points d'eau vulnérables. L'entretien et l'exploitation des réservoirs et des réseaux doivent aussi prendre en compte la prévention des contaminations bactériologiques. Les précautions à prendre concernent notamment, la désinfection des ouvrages, après l'entretien annuel obligatoire des réservoirs, et avant remise en service lors de travaux.

↳ LA QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE ↵

Les eaux contiennent un grand nombre de substances naturelles ou artificielles dont la concentration peut être bénéfique à la santé ou au contraire lui porter atteinte.

Les éléments non toxiques comprennent principalement ceux en relation avec la composition naturelle des eaux. Ce sont des éléments tels que le calcium, le magnésium, le sodium, le potassium, les chlorures et les sulfates qui participent majoritairement à la minéralisation totale de l'eau. La dureté, exprimée en degrés français, représente la teneur en calcium, et en magnésium. A partir de 20°F environ, et en fonction de la température, l'eau est susceptible d'être entartrante (dépôt de calcaire).

D'autres éléments, également non toxiques en deçà de certaines concentrations, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur de l'eau ou la formation de dépôt. C'est le cas du fer, du cuivre, du manganèse, du zinc, du phosphore.

Les paramètres azotés (nitrates, nitrites, et ammoniacque) sont souvent témoins d'une contamination de la ressource. Leur forte concentration peut présenter des risques pathogènes particuliers, notamment, pour les jeunes enfants et les femmes enceintes.

Le fluor est un cas particulier puisqu'une concentration voisine de 1 mg/l est favorable à la prévention des caries dentaires alors que des

teneurs supérieures peuvent entraîner des pathologies (au-delà de 2 à 3 mg/l).

Les paramètres organoleptiques sont destinés à évaluer l'aspect de l'eau (turbidité), l'odeur et la saveur ainsi que la couleur.

Les éléments toxiques sont représentés par les pesticides, les métaux lourds, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les cyanures, et les hydrocarbures polycycliques aromatiques. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de la consommation sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

Par ailleurs, des mesures sont effectuées sur le terrain afin de connaître la teneur en désinfectant résiduel dans l'eau du réseau (si un traitement au chlore est réalisé), la température de l'eau, le pH (acidité ou basicité de l'eau), la conductivité (évaluation de la minéralisation). Un pH acide (inférieur à 6,5) et/ou une faible minéralisation (conductivité inférieure à 150 µS/cm) sont les signes d'une eau pouvant être agressive, c'est à dire capable de dissoudre les métaux avec lesquels elle est en contact prolongé. Cet aspect peut présenter un risque indirect pour la Santé en présence, par exemple, de canalisations en plomb.

↳ L'ORGANISATION DU CONTROLE DES EAUX ↵

L'eau potable est un des produits alimentaires les mieux contrôlés.

Outre l'auto-surveillance à exercer par l'exploitant, les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle mis en œuvre par la D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales). Ce contrôle s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence et le type des visites et des analyses sont fixés par le Code de la Santé Publique et sont fonction de l'origine et de la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par les Laboratoires des Pyrénées de Lagor.

En cas de dépassement de normes, l'exploitant est immédiatement informé et doit prendre les mesures de correction nécessaires. Les services sanitaires sont informés des mesures prises pouvant aller dans les cas les plus graves, jusqu'à recommander la non utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables.

Un bilan de qualité est établi annuellement et adressé au maître d'ouvrage, à l'exploitant et aux maires des communes concernées. Le bilan qui suit est établi à partir des données recueillies durant l'année 2009.

↳ L'INFORMATION DES USAGERS ↵

Ce bilan doit être affiché à la mairie des communes desservies et publié au recueil des actes administratifs dans les communes de plus de 3500 habitants.

De plus l'ensemble des résultats d'analyse doit pouvoir être consulté par tout usager qui en fait la demande. Les éléments essentiels du bilan de qualité fait l'objet d'une synthèse établie par la D.D.A.S.S. et qui est à joindre à la facture d'eau.

De plus, en cas de risque particulier pour la Santé lié à la qualité de l'eau, une information des usagers doit être faite sans délai, par l'exploitant. L'exploitant doit également l'assurer pour les eaux agressives, pour les eaux régulièrement contaminées sur le plan bactériologique ou pour les eaux présentant des pollutions particulières.

**CONTROLE SANITAIRE
DES ADDUCTIONS
D'EAU POTABLE**

N° UGE: 0051

A- Organisation de l'alimentation en eau

UNITÉ DE PRODUCTION : N° 000554 ARTHEZ D'ASSON

Unité de gestion: 0051 - SYNDICAT MIXTE DU NORD EST DE PAU

N° 000022
OUZOM

N° 000554
ARTHEZ
D'ASSON

△ : Kiosque de captages

□ : Station de traitement

Légende: N°: Numéro d'installation

△ : Captage

△ : Mélange de captages

□ : Station de traitement production

B - Bilan de la qualité des eaux distribuées par

UGE : 0051

l'unité de production:	ARTHEZ D'ASSON	000554
-------------------------------	-----------------------	---------------

Maître d'ouvrage : SYNDICAT MIXTE DU NORD-EST DE PAU

Exploitant : SAUR FRANCE

Type d'eau : Eau distribuée après traitement

B - 1 : Synthèse de la conformité de l'eau distribuée

La synthèse est effectuée par unité de distribution. Elle porte sur les analyses d'eau prélevée sur cette unité et les installations qui l'alimentent : la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement, les captages ou les mélanges de captages, quand l'eau est distribuée sans traitement.

La qualité de l'eau est examinée à partir de la proportion du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses.

En fonction de cette proportion une appréciation globale est ensuite portée successivement pour les paramètres bactériologiques et pour les paramètres physico-chimiques.

B - 1 - 1 : Qualité bactériologique

Nombre de prélèvements :	12
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 2 : Qualité physico-chimique

Nombre de prélèvements :	12
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 3 : Appréciation globale de la qualité

L'eau distribuée en 2009 peut être qualifiée ainsi :

pour les paramètres bactériologiques : Bonne qualité bactériologique

pour les paramètres physico-chimiques : Bonne qualité physico-chimique

B-2- Caractéristiques qualitatives par paramètre de l'eau distribuée par :

Unité de production 000554 ARTHEZ D'ASSON

Les tableaux suivants présentent par paramètre le rappel des normes, le nombre d'analyses réalisées en 2009 et les valeurs minimale, maximale et moyenne observées. Dans la colonne observations, il est fait mention, s'il y a lieu, du nombre de dépassement de norme constaté dans l'année.

La synthèse est effectuée à partir des analyses réalisées sur l'unité de distribution et sur les installations qui l'alimentent sur la station de traitement-production de l'eau quand l'eau subit un traitement avant distribution ainsi que sur les captages pour les paramètres non modifiés par un traitement.

000 PARAMETRES TERRAIN

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlore libre	mg/LCl2			12	0,12	0,30	0,4	
Chlore total	mg/LCl2			12	0,12	0,30	0,42	
Conductivité à 25°C	µS/cm			12	262	294,67	339	
pH	unité pH			12	7,5	8,06	8,2	
Température de l'eau	°C			12	8	12,00	15	

010 PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			12	0	-	6	
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			12	0	-	10	
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL			12	0	-	11	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL			12	0	-	0	
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL		0	12	0	-	0	
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL		0	12	0	-	0	

030 CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Coloration	mg/L Pt			12	0	0,00	0	
Odeur (qualitatif)	qualit.			12	0	0,00	0	
Saveur (qualitatif)	qualit.			12	0	0,00	0	
Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU			12	0,12	0,25	0,41	

040 EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbonates	mg/LCO3			4	0	0,00	0	
Hydrogénocarbonates	mg/L			4	115	148,00	169	
pH	unité pH			4	7,7	8,15	8,35	
Titre alcalimétrique	°F			4	0	0,00	0	
Titre alcalimétrique complet	°F			12	9,55	12,76	14,15	

050 MINERALISATION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Calcium	mg/L			4	42,2	46,45	53,6	
Chlorures	mg/L			12	1,63	3,72	19,5	
Magnésium	mg/L			4	4,85	7,81	10,7	
Potassium	mg/L			4	0,248	0,35	0,532	
Sodium	mg/L			4	1,11	1,76	3,21	
Sulfates	mg/L			12	8,95	18,98	33,7	

055 FER ET MANGANESE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Fer total	µg/l			4	11,5	16,43	22,9	
Manganèse total	µg/l			4	0	0,00	0	

070 PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Ammonium (en NH4)	mg/L			12	0	0,00	0	
Nitrates (en NO3)	mg/L		50	12	0,95	1,38	2,4	
Nitrites (en NO2)	mg/L		0.5	12	0	0,00	0	

080 OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbone organique total	mg/L C			12	0	0,57	1,35	

090 OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aluminium total µg/l	µg/l			4	0	8,63	22,1	
Arsenic	µg/l		10	4	0	0,00	0	
Baryum	mg/L		0.7	4	0,01	0,01	0,018	
Bore mg/L	mg/L		1	4	0	0,00	0	
Cyanures totaux	µg/l CN		50	4	0	0,00	0	
Fluorures mg/L	mg/L		1.5	4	0	0,02	0,047	
Mercure	µg/l		1	4	0	0,00	0	
Sélénium	µg/l		10	4	0	0,00	0	

220 PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Activité alpha globale en Bq/L	Bq/L			4	0	0,03	0,06	
Activité bêta attribuable au K40	Bq/L			4	0,007	0,01	0,0148	
Activité bêta glob. résiduelle Bq/L	Bq/L			4	0	0,00	0	
Activité bêta globale en Bq/L	Bq/L			4	0	0,02	0,03	
Activité Tritium (3H)	Bq/l			4	0	0,00	0	

330 SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bromates	µg/l		10	4	0	0,00	0	
Bromoforme	µg/l		100	4	0	0,00	0	
Chlorodibromométhane	µg/l		100	4	0	0,00	0	
Chloroforme	µg/l		100	4	2	3,41	5,71	
Dichloromonobromométhane	µg/l		100	4	0	1,08	2,84	
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l		100	4	2	4,49	8,55	

340 COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Benzène	µg/l		1	4	0	0,00	0	

350 COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlorure de vinyl monomère	µg/l		0.5	4	0	0,00	0	
Dichloroéthane-1,2	µg/l		3	4	0	0,00	0	
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	µg/l		10	4	0	0,00	0	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	µg/l		10	4	0	0,00	0	
Trichloroéthylène	µg/l		10	4	0	0,00	0	

400 PESTICIDES TRICETONES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Sulcotrione	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	

510 PESTICIDES ARYLOXYACIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
2,4-D	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
2,4-MCPA	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Mécoprop	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	

520 PESTICIDES CARBAMATES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbofuran	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	

530 PESTICIDES ORGANOCHLORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aldrine	µg/l		0.03	4	0	0,00	0	
Dieldrine	µg/l		0.03	4	0	0,00	0	
HCH gamma (lindane)	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Heptachlore	µg/l		0.03	4	0	0,00	0	
Heptachlore époxide	µg/l		0.03	4	0	0,00	0	
Organochlorés totaux	µg/l		0.5	4	0	0,00	0	
Oxadiazon	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	

540 PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Cadusafos	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Chlorfenvinphos	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Chlorméphos	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Chlorpyrifos méthyl	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Diazinon	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Isofenfos	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Malathion	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Organophosphorés totaux	µg/l		0.5	4	0	0,00	0	
Parathion éthyl	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Parathion méthyl	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Terbuphos	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	

550 PESTICIDES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Simazine	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Terbutylazin	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	

552 METABOLITES DES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine déséthyl	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Atrazine-déisopropyl	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	

560 PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Acétochlore	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Alachlore	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Cymoxanil	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Diméthénamide	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Métolachlore	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	

580 PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlortoluron	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Diuron	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Isoproturon	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	
Linuron	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	

585 PESTICIDES SULFONYLUREES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Nicosulfuron	µg/l		0.1	4	0	0,00	0	

590 PESTICIDES PYRETHRINOIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	

Cyperméthrine	µg/l	0.1	4	0	0,00	0
Deltaméthrine	µg/l	0.1	4	0	0,00	0
Lambda Cyhalothrine	µg/l	0.1	4	0	0,00	0

600 PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bromoxynil	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Dinoterbe	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Imazaméthabenz	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
loxynil	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		

650 PESTICIDES TRIAZOLES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aminotriazole	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Epoxyconazole	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Fludioxonil	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Flusilazol	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Tébuconazole	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		

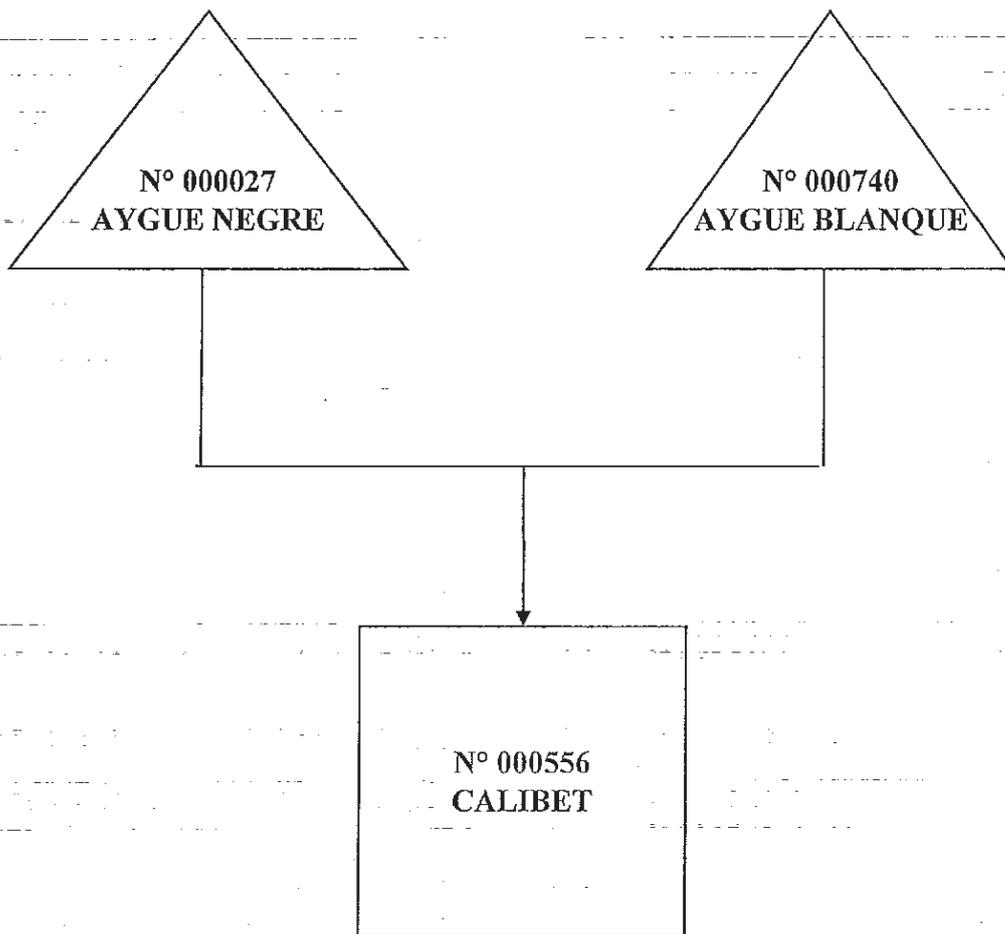
800 PESTICIDES DIVERS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aclonifen	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
AMPA	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Bentazone	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Captane	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Chlorothalonil	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Fenpropimorphe	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Fipronil	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Folpel	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Glufozinat	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Glyphosate	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Imidaclopride	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Isoxaflutole	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Pendiméthaline	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		
Total des pesticides analysés	µg/l	0.5	4	0	0,00	0		
Trifluraline	µg/l	0.1	4	0	0,00	0		

A- Organisation de l'alimentation en eau

UNITE DE PRODUCTION : N° 000556 CALIBET

Unité de gestion: 0051 - SYNDICAT MIXTE DU NORD EST DE PAU



Légende: N°: Numéro d'installation - ▲ Captage - ▲ Mélange de captages - □ Station de traitement production

B - Bilan de la qualité des eaux distribuées par

	UGE :	0051
l'unité de production:	CALIBET	000556

Maître d'ouvrage : SYNDICAT MIXTE DU NORD-EST DE PAU

Exploitant : SAUR FRANCE

Type d'eau : Eau distribuée après traitement

B - 1 : Synthèse de la conformité de l'eau distribuée

La synthèse est effectuée par unité de distribution. Elle porte sur les analyses d'eau prélevée sur cette unité et les installations qui l'alimentent : la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement, les captages ou les mélanges de captages, quand l'eau est distribuée sans traitement.

La qualité de l'eau est examinée à partir de la proportion du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses.

En fonction de cette proportion une appréciation globale est ensuite portée successivement pour les paramètres bactériologiques et pour les paramètres physico-chimiques.

B - 1 - 1 : Qualité bactériologique

Nombre de prélèvements :	12
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 2 : Qualité physico-chimique

Nombre de prélèvements :	14
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 3 : Appréciation globale de la qualité

L'eau distribuée en 2009 peut être qualifiée ainsi :

Bonne qualité pour les paramètres bactériologiques : Bonne qualité bactériologique
Bonne qualité pour les paramètres physico-chimiques : Bonne qualité physico-chimique

B - 2 - Caractéristiques qualitatives par paramètre de l'eau distribuée par :

Unité de production **000556 CALIBET**

Les tableaux suivants présentent par paramètre le rappel des normes, le nombre d'analyses réalisées en 2009 et les valeurs minimale, maximale et moyenne observées. Dans la colonne observations, il est fait mention, s'il y a lieu, du nombre de dépassement de norme constaté dans l'année.

La synthèse est effectuée à partir des analyses réalisées sur l'unité de distribution et sur les installations qui l'alimentent sur la station de traitement-production de l'eau quand l'eau subit un traitement avant distribution ainsi que sur les captages pour les paramètres non modifiés par un traitement.

000 PARAMETRES TERRAIN

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlore libre	mg/LCl2			12	0,14	0,27	0,4	
Chlore total	mg/LCl2			12	0,14	0,27	0,4	
Conductivité à 25°C	µS/cm			14	179	209,79	234	
pH	unité pH			14	7,7	7,97	8,3	
Température de l'eau	°C			14	7	8,71	10	

010 PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			12	0	-	28	
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			12	0	-	9	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL			12	0	-	0	
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL		0	12	0	-	0	
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL		0	12	0	-	0	

030 CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Coloration	mg/L Pt			14	0	0,00	0	
Odeur (qualitatif)	qualit.			14	0	0,00	0	
Saveur (qualitatif)	qualit.			12	0	0,00	0	
Turbidité néphélométrique NFU	NFU			14	0	0,28	0,5	

040 EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbonates	mg/LCO3			6	0	0,00	0	
Hydrogénocarbonates	mg/L			6	116	122,83	131	
pH	unité pH			6	8	8,15	8,35	
Titre alcalimétrique	°F			6	0	0,00	0	
Titre alcalimétrique complet	11,5 °F			14	8,95	10,36	11,55	
Titre hydrotimétrique	11,5 °F			14	9,05	10,56	11,95	

050

MINERALISATION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Calcium	mg/L			6	38,1	39,32	41,6	
Chlorures	mg/L			14	0,79	1,31	1,69	
Conductivité à 25°C	µS/cm			2	199	203,00	207	
Magnésium	mg/L			6	1,12	1,45	1,8	
Potassium	mg/L			6	0	0,04	0,224	
Silicates (en mg/L de SiO2)	mg/L			2	1,26	1,50	1,73	
Sodium	mg/L			6	0,619	0,70	0,929	
Sulfates	mg/L			14	0,946	1,83	2,37	

055

FER ET MANGANESE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Fer dissous	µg/l			2	0	15,00	30	
Fer total	µg/l			4	0	7,70	16,9	
Manganèse total	µg/l			6	0	0,00	0	

070

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Ammonium (en NH4)	mg/L			14	0	0,00	0	
Nitrates (en NO3)	mg/L	50		14	0,932	1,43	2,49	
Nitrites (en NO2)	mg/L	0.5		14	0	0,00	0	
Orthophosphates (en PO4)	mg/L			2	0	0,00	0	

080

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbone organique total	mg/L C			14	0	0,61	1,35	

090

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aluminium total µg/l	µg/l			4	0	2,95	11,8	
Antimoine	µg/l	5		2	0	0,00	0	
Arsenic	µg/l	10		6	0	0,00	0	
Baryum	mg/L	0.7		4	0	0,00	0	
Bore mg/L	mg/L	1		6	0	0,00	0	
Cadmium	µg/l	5		2	0	0,00	0	
Cyanures totaux	µg/l CN	50		4	0	0,00	0	
Fluorures mg/L	mg/L	1.5		6	0	0,03	0,0458	
Mercure	µg/l	1		4	0	0,00	0	
Nickel	µg/l	20		2	0	0,00	0	
Sélénium	µg/l	10		6	0	0,00	0	

220

PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Activité alpha globale en Bq/L	Bq/L			4	0	0,01	0,03	
Activité bêta attribuable au K40 en Bq/L	Bq/L			4	0	0,00	0,0062	
Activité bêta glob. résiduelle en Bq/L	Bq/L			4	0	0,01	0,03	

Activité bêta globale en Bq/L	Bq/l	4	0	0,01	0,03
Activité Tritium (3H)	Bq/l	4	0	0,00	0

330 SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bromates	µg/l	10		4	0	0,00	0	
Bromoforme	µg/l	100		4	0	0,00	0	
Chlorodibromométhane	µg/l	100		4	0	0,00	0	
Chloroforme	µg/l	100		4	0	0,00	0	
Dichloromonobromométhane	µg/l	100		4	0	0,00	0	
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	100		4	0	0,00	0	

340 COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Benzène	µg/l	1		4	0	0,00	0	

350 COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlorure de vinyl monomère	µg/l	0.5		4	0	0,00	0	
Dichloroéthane-1,2	µg/l	3		4	0	0,00	0	
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	µg/l	10		6	0	0,00	0	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	µg/l	10		6	0	0,00	0	
Trichloroéthylène	µg/l	10		6	0	0,00	0	

400 PESTICIDES TRICETONES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Sulcotrione	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	

510 PESTICIDES ARYLOXYACIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
2,4-D	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
2,4-MCPA	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Mécoprop	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	

520 PESTICIDES CARBAMATES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbofuran	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	

530 PESTICIDES ORGANOCHLORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aldrine	µg/l	0.03		6	0	0,00	0	
Dieldrine	µg/l	0.03		6	0	0,00	0	
HCH gamma (lindane)	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Heptachlore	µg/l	0.03		6	0	0,00	0	
Heptachlore époxide	µg/l	0.03		6	0	0,00	0	
Organochlorés totaux	µg/l	0.5		6	0	0,00	0	

Oxadiazon µg/l 0.1 6 0 0,00 0

540 PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Cadusafos	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Chlorfenvinphos	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Chlorméphos	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Chlorpyrifos méthyl	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Diazinon	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Isofenvos	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Malathion	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Organophosphorés totaux	µg/l	0.5		6	0	0,00	0	
Parathion éthyl	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Parathion méthyl	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Terbuphos	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	

550 PESTICIDES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Simazine	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Terbuthylazin	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	

552 METABOLITES DES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine déséthyl	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Atrazine-déisopropyl	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	

560 PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Acétochlore	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Alachlore	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Cymoxanil	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Diméthénamide	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Métolachlore	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	

580 PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlortoluron	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Diuron	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Isoproturon	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Linuron	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	

585 PESTICIDES SULFONYLUREES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Nicosulfuron	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	

590 PESTICIDES PYRETHRINOIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Cyperméthrine	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Deltaméthrine	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Lambda Cyhalothrine	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	

600 PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bromoxynil	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Dinoterbe	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Imazaméthabenz	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
loxynil	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	

650 PESTICIDES TRIAZOLES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aminotriazole	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Epoxyconazole	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Fludioxonil	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Flusilazol	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Tébuconazole	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	

800 PESTICIDES DIVERS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aclonifen	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
AMPA	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Bentazone	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Captane	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Chlorothalonil	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Fenpropimorphe	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Fipronil	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Folpel	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Glufosinate	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Glyphosate	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Imidaclopride	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Isoxaffutole	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Pendiméthaline	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	
Total des pesticides analysés	µg/l	0.5		6	0	0,00	0	
Trifluraline	µg/l	0.1		6	0	0,00	0	

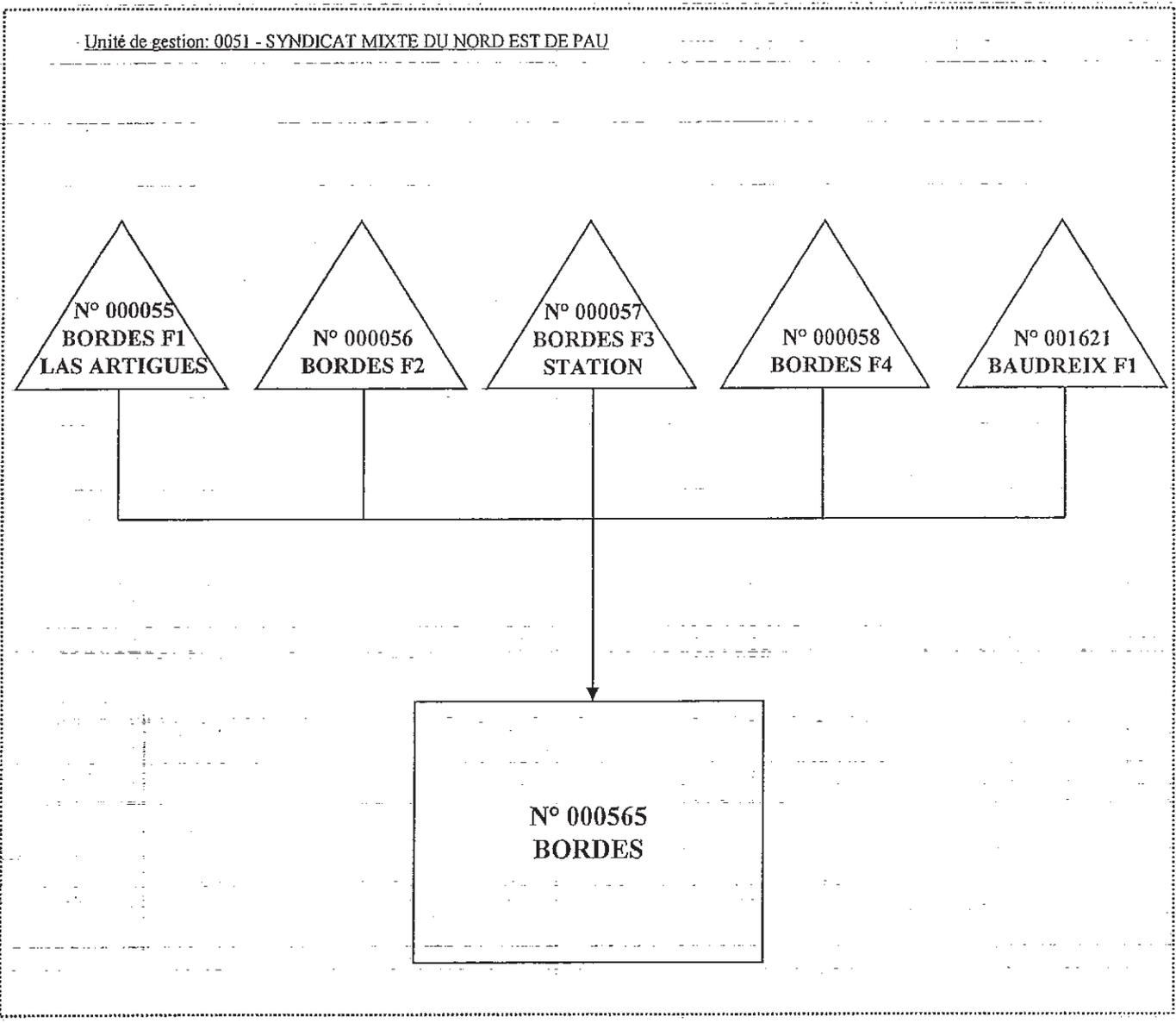
950 DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Hydrocarbures dissous ou émulsionés	mg/L			2	0	0,00	0	

**CONTROLE SANITAIRE
DES ADDUCTIONS
D'EAU POTABLE**

A- Organisation de l'alimentation en eau

UNITE DE PRODUCTION : N° 000565 BORDES



Légende: N°: Numéro d'installation - ▲ Captage - ▲ Mélange de captages - □ Station de traitement production

B - Bilan de la qualité des eaux distribuées par

	UGE :	0051
l'unité de production:	BORDES	000565

Maître d'ouvrage : SYNDICAT MIXTE DU NORD-EST DE PAU

Exploitant : SAUR FRANCE

Type d'eau : Eau distribuée après traitement

B - 1 : Synthèse de la conformité de l'eau distribuée

La synthèse est effectuée par unité de distribution. Elle porte sur les analyses d'eau prélevée sur cette unité et les installations qui l'alimentent : la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement, les captages ou les mélanges de captages, quand l'eau est distribuée sans traitement.

La qualité de l'eau est examinée à partir de la proportion du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses.

En fonction de cette proportion une appréciation globale est ensuite portée successivement pour les paramètres bactériologiques et pour les paramètres physico-chimiques.

B - 1 - 1 : Qualité bactériologique

Nombre de prélèvements :	12
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 2 : Qualité physico-chimique

Nombre de prélèvements :	16
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 3 : Appréciation globale de la qualité

L'eau distribuée en 2009 peut être qualifiée ainsi :

pour les paramètres bactériologiques : Bonne qualité bactériologique

pour les paramètres physico-chimiques : Bonne qualité physico-chimique

B-2 - Caractéristiques qualitatives par paramètre de l'eau distribuée par :

Unité de production 000565 BORDES

Les tableaux suivants présentent par paramètre le rappel des normes, le nombre d'analyses réalisées en 2009 et les valeurs minimale, maximale et moyenne observées. Dans la colonne observations, il est fait mention, s'il y a lieu, du nombre de dépassement de norme constaté dans l'année.

La synthèse est effectuée à partir des analyses réalisées sur l'unité de distribution et sur les installations qui l'alimentent sur la station de traitement-production de l'eau quand l'eau subit un traitement avant distribution ainsi que sur les captages pour les paramètres non modifiés par un traitement.

000 PARAMETRES TERRAIN

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlore libre	mg/LCl2			12	0,1	0,32	0,5	
Chlore total	mg/LCl2			12	0,12	0,32	0,5	
Conductivité à 25°C	µS/cm			16	285	428,50	570	
pH	unité pH			15	7,3	7,58	7,8	
Température de l'eau	°C			16	12	13,94	16	

010 PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			12	0	-	1	
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			12	0	-	3	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL			12	0	-	0	
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	0		12	0	-	0	
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	0		12	0	-	0	

030 CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Coloration	mg/L Pt			16	0	0,00	0	
Odeur (qualitatif)	qualit.			16	0	0,00	0	
Saveur (qualitatif)	qualit.			12	0	0,00	0	
Turbidité néphélométrique NFU	NFU			16	0	0,24	2,2	

040 EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbonates	mg/LCO3			8	0	0,00	0	
Hydrogénocarbonates	mg/L			8	153	206,13	275	
pH	unité pH			8	7,65	7,93	8,1	
Titre alcalimétrique	°F			8	0	0,00	0	
Titre alcalimétrique complet	22,7 °F			16	12,75	16,75	22,7	
Titre hydrobiométrique 20,70	20,3 °F			16	13,7	20,70	29,3	

050 MINERALISATION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Calcium	mg/L			8	49,3	75,64	103,7	
Chlorures	mg/L			16	2,58	9,02	12,4	
Conductivité à 25°C	µS/cm			4	280	433,50	557	
Magnésium	mg/L			8	3,31	4,02	4,47	
Potassium	mg/L			8	0,773	1,24	1,93	
Silicates (en mg/L de SiO ₂)	mg/L			4	2,65	10,56	14,9	
Sodium	mg/L			8	2,25	4,56	6,19	
Sulfates	mg/L			16	7,22	13,86	20,3	

055 FER ET MANGANESE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Fer dissous	µg/l			4	0	2,50	10	
Fer total	µg/l			4	0	10,50	15,6	
Manganèse total	µg/l			8	0	6,44	48,3	

070 PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Ammonium (en NH ₄)	mg/L			16	0	0,00	0	
Nitrates (en NO ₃)	mg/L	50		16	3,31	28,02	40,4	
Nitrites (en NO ₂)	mg/L	0,5		16	0	0,00	0	
Orthophosphates (en PO ₄)	mg/L			4	0	0,03	0,11	

080 OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbone organique total	mg/L C			16	0	0,31	0,579	

090 OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aluminium total µg/l	µg/l			4	0	3,68	14,7	
Antimoine	µg/l	5		4	0	0,00	0	
Arsenic	µg/l	10		8	0	0,00	0	
Baryum	mg/L	0,7		4	0,015	0,02	0,018	
Bore mg/L	mg/L	1		8	0	0,01	0,021	
Cadmium	µg/l	5		4	0	0,00	0	
Cyanures totaux	µg/l CN	50		4	0	0,00	0	
Fluorures mg/L	mg/L	1,5		8	0	0,04	0,168	
Mercure	µg/l	1		4	0	0,00	0	
Nickel	µg/l	20		4	0	2,34	9,36	
Sélénium	µg/l	10		8	0	0,00	0	

220 PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Activité alpha globale en Bq/L	Bq/L			4	0	0,04	0,08	
Activité bêta attribuable au K40 0,036 Bq/L	Bq/L			4	0,0276	0,03	0,0363	
Activité bêta glob. résiduelle Bq/L	Bq/L			4	0	0,03	0,04	

Activité béta globale en Bq/L	Bq/l	4	0,06	0,07	0,07
Activité Tritium (3H)	Bq/l	4	0	0,00	0

330 SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bromates	µg/l		10	4	0	0,00	0	
Bromoforme	µg/l		100	4	0	0,00	0	
Chlorodibromométhane	µg/l		100	4	0	0,00	0	
Chloroforme	µg/l		100	4	0	0,00	0	
Dichloromonobromométhane	µg/l		100	4	0	0,00	0	
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l		100	4	0	0,00	0	

340 COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Benzène	µg/l		1	4	0	0,00	0	

350 COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlorure de vinyl monomère	µg/l		0.5	4	0	0,00	0	
Dichloroéthane-1,2	µg/l		3	4	0	0,00	0	
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l		10	8	0	0,00	0	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	µg/l		10	8	0	0,00	0	
Trichloroéthylène	µg/l		10	8	0	0,00	0	

400 PESTICIDES TRICETONES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Sulcotrione	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

510 PESTICIDES ARYLOXYACIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
2,4-D	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
2,4-MCPA	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Mécoprop	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

520 PESTICIDES CARBAMATES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbofuran	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

530 PESTICIDES ORGANOCHLORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aldrine	µg/l		0.03	8	0	0,00	0	
Dieldrine	µg/l		0.03	8	0	0,00	0	
HCH gamma (lindane)	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Heptachlore	µg/l		0.03	8	0	0,00	0	
Heptachlore époxide	µg/l		0.03	8	0	0,00	0	
Organochlorés totaux	µg/l		0.5	8	0	0,00	0	

Oxadiazon µg/l 0.1 8 0 0,00 0

540 PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Cadusafos	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Chlorfenvinphos	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Chlorméphos	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Chlorpyriphos méthyl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Diazinon	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Isofenvos	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Malathion	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Organophosphorés totaux	µg/l		0.5	8	0	0,00	0	
Parathion éthyl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Parathion méthyl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Terbuphos	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

550 PESTICIDES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine	µg/l		0.1	8	0	0,01	0,041	
Simazine	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Terbuthylazin	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

552 METABOLITES DES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine déséthyl	µg/l		0.1	8	0	0,01	0,06	
Atrazine-déisopropyl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

560 PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Acétochllore	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Alachlore	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Cymoxanil	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Diméthénamide	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Métolachlore	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

580 PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlortoluron	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Diuron	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Isoproturon	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Linuron	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

585 PESTICIDES SULFONYLUREES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Nicosulfuron	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

590

PESTICIDES PYRETHRINOIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Cyperméthrine	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Deltaméthrine	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Lambda Cyhalothrine	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	

600

PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bromoxynil	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Dinoterbe	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Imazaméthabenz	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
loxynil	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	

650

PESTICIDES TRIAZOLES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aminotriazole	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Epoxyconazole	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Fludioxonil	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Flusilazol	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Tébuconazole	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	

800

PESTICIDES DIVERS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aclonifen	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
AMPA	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Bentazone	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Captane	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Chlorothalonil	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Fenpropimorphe	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Fipronil	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Folpel	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Glufosinate	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Glyphosate	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Imidaclopride	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Isoxafutole	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Pendiméthaline	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Total des pesticides analysés	µg/l	0.5		8	0	0,03	0,087	
Trifluraline	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	

950

DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Hydrocarbures dissous ou émulsionés	mg/L			4	0	0,00	0	

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

Direction Départementale
des Affaires Sanitaires et Sociales
des Pyrénées-Atlantiques

Service Santé-Environnement

SURVEILLANCE SANITAIRE

DE LA QUALITÉ

DES EAUX D'ALIMENTATION HUMAINE

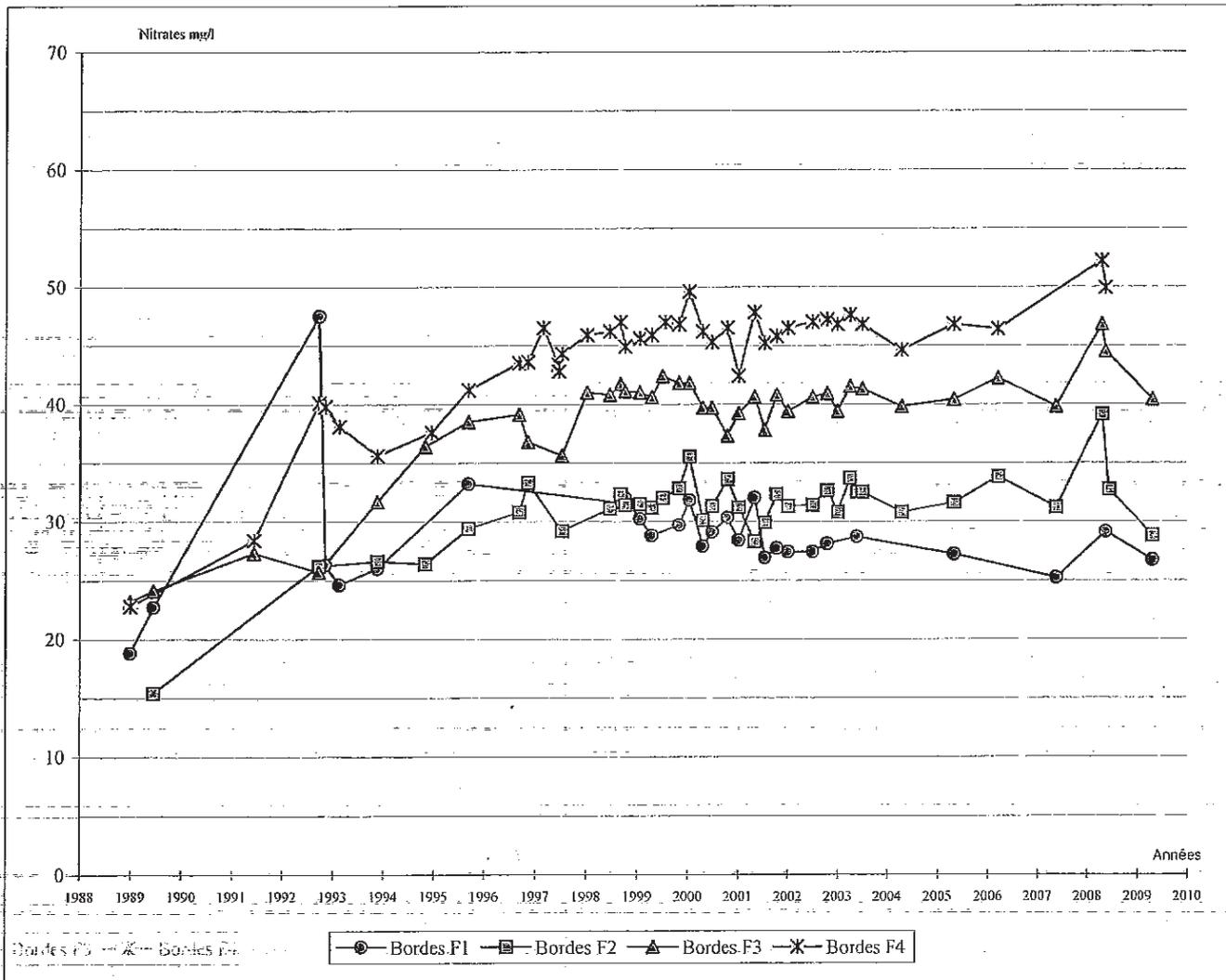
B-3 Historique du suivi des nitrates jusqu'en 2009

Les ressources utilisées, situées en zone rurale, sont sensibles aux contaminations d'origine agricole. C'est pourquoi, un suivi approfondi du paramètre nitrate est effectué depuis plusieurs années.

Le graphe suivant retrace l'historique de ce suivi jusqu'en 2009 et montre l'évolution au cours des années.

FORAGES DE BORDES : évolution de la teneur en nitrates par forage

UGE : 0051



A- Organisation de l'alimentation en eau

UNITE DE PRODUCTION : N° 000566 BUROSSE

Unité de gestion: 0051 - SYNDICAT MIXTE DU NORD EST DE PAU

**N° 000059
LE PRINCE**

**N° 000566
BUROSSE**

 Mélange de captages -

 Station de traitement

Légende: N°: Numéro d'installation -

 Captage -

 Mélange de captages -

 Station de traitement production

B - Bilan de la qualité des eaux distribuées par

	UGE :	0051
L'unité de production:	BUROSSE	000566

Maître d'ouvrage : SYNDICAT MIXTE DU NORD-EST DE PAU
Exploitant : SAUR FRANCE
Type d'eau : Eau distribuée après traitement

B - 1 : Synthèse de la conformité de l'eau distribuée

La synthèse est effectuée par unité de distribution. Elle porte sur les analyses d'eau prélevée sur cette unité et les installations qui l'alimentent : la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement, les captages ou les mélanges de captages, quand l'eau est distribuée sans traitement.

La qualité de l'eau est examinée à partir de la proportion du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses.

En fonction de cette proportion une appréciation globale est ensuite portée successivement pour les paramètres bactériologiques et pour les paramètres physico-chimiques.

B - 1 - 1 : Qualité bactériologique

Nombre de prélèvements :	3
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 2 : Qualité physico-chimique

Nombre de prélèvements :	3
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 3 : Appréciation globale de la qualité

L'eau distribuée en 2009 peut être qualifiée ainsi :

Bonne qualité - pour les paramètres bactériologiques : Bonne qualité bactériologique
Bonne qualité - pour les paramètres physico-chimiques : Bonne qualité physico-chimique

B - 2 - Caractéristiques qualitatives par paramètre de l'eau distribuée par :

Unité de production 000566 BUROSSE

Les tableaux suivants présentent par paramètre le rappel des normes, le nombre d'analyses réalisées en 2009 et les valeurs minimale, maximale et moyenne observées. Dans la colonne observations, il est fait mention, s'il y a lieu, du nombre de dépassement de norme constaté dans l'année.

La synthèse est effectuée à partir des analyses réalisées sur l'unité de distribution et sur les installations qui l'alimentent : sur la station de traitement-production de l'eau quand l'eau subit un traitement avant distribution ainsi que sur les captages pour les paramètres non modifiés par un traitement.

000 PARAMETRES TERRAIN

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlore libre	mg/LCl2			3	0,2	0,33	0,5	
Chlore total	mg/LCl2			3	0,3	0,43	0,7	
Conductivité à 25°C	µS/cm			3	341	345,33	349	
pH	unité pH			3	7,6	7,70	7,8	
Température de l'eau	°C			2	23	24,00	25	

010 PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			3	0	-	1	
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			3	0	-	3	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL			3	0	-	0	
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	0		3	0	-	0	
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	0		3	0	-	0	

030 CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Coloration	mg/L Pt			3	0	0,00	0	
Odeur (qualitatif)	qualit.			3	0	0,00	0	
Saveur (qualitatif)	qualit.			3	0	0,00	0	
Turbidité néphélométrique NFU	NFU			3	0,14	0,33	0,59	

040 EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbonates	mg/LCO3			1	0	0,00	0	
Hydrogénocarbonates	mg/L			1	182	182,00	182	
pH	unité pH			1	8,05	8,05	8,05	
Titre alcalimétrique	°F			1	0	0,00	0	
Titre alcalimétrique complet	°F			3	14,8	14,90	15	
Titre hydrotimétrique	°F			3	10,75	11,43	12,1	

050 MINERALISATION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Calcium	mg/L			1	32,6	32,60	32,6	
Chlorures	mg/L			3	14,1	17,17	18,9	
Magnésium	mg/L			1	8	8,00	8	
Potassium	mg/L			1	3,77	3,77	3,77	
Sodium	mg/L			1	25,6	25,60	25,6	
Sulfates	mg/L			3	2,12	3,21	5,38	

055 FER ET MANGANESE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Fer total	µg/l			1	46	46,00	46	
Manganèse total	µg/l			1	2,19	2,19	2,19	

070 PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Ammonium (en NH4)	mg/L			3	0	0,00	0	
Nitrates (en NO3)	mg/L	50		3	0,69	0,77	0,885	
Nitrites (en NO2)	mg/L		0,5	3	0	0,00	0	

080 OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbone organique total	mg/L C			3	0	0,26	0,42	

090 OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aluminium total µg/l	µg/l			1	0	0,00	0	
Arsenic	µg/l	10		1	0	0,00	0	
Baryum	mg/L	0,7		1	0,063	0,06	0,063	
Bore mg/L	mg/L	1		1	0,085	0,09	0,085	
Cyanures totaux	µg/l CN	50		1	0	0,00	0	
Fluorures mg/L	mg/L	1,5		1	0,35	0,35	0,35	
Mercure	µg/l	1		1	0	0,00	0	
Sélénium	µg/l	10		1	0	0,00	0	

220 PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Activité alpha globale en Bq/L	Bq/L			1	0,07	0,07	0,07	
Activité bêta attribuable au K40	Bq/L			1	0,1052	0,11	0,1052	
Activité bêta glob. résiduelle Bq/L	Bq/l			1	0,05	0,05	0,05	
Activité bêta globale en Bq/L	Bq/l			1	0,16	0,16	0,16	
Activité Tritium (3H)	Bq/l			1	0	0,00	0	

330 SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	

Bromates	µg/l	10	1	0	0,00	0
Bromoforme	µg/l	100	1	4,24	4,24	4,24
Chlorodibromométhane	µg/l	100	1	2,69	2,69	2,69
Chloroforme	µg/l	100	1	0	0,00	0
Dichloromonobromométhane	µg/l	100	1	0	0,00	0
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	100	1	6,93	6,93	6,93

340 COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Benzène	µg/l	1	1	1	0	0,00	0	

350 COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlorure de vinyl monomère	µg/l	0.5	1	1	0	0,00	0	
Dichloroéthane-1,2	µg/l	3	1	1	0	0,00	0	
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	10	1	1	0	0,00	0	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	µg/l	10	1	1	0	0,00	0	
Trichloroéthylène	µg/l	10	1	1	0	0,00	0	

400 PESTICIDES TRICETONES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Sulcotrione	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	

510 PESTICIDES ARYLOXYACIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
2,4-D	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
2,4-MCPA	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
Mécoprop	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	

520 PESTICIDES CARBAMATES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbofuran	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	

530 PESTICIDES ORGANOCHLORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aldrine	µg/l	0.03	1	1	0	0,00	0	
Dieldrine	µg/l	0.03	1	1	0	0,00	0	
HCH gamma (lindane)	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
Heptachlore	µg/l	0.03	1	1	0	0,00	0	
Heptachlore époxide	µg/l	0.03	1	1	0	0,00	0	
Organochlorés totaux	µg/l	0.5	1	1	0	0,00	0	
Oxadiazon	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	

540 PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Cadusafos	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	

Chlorfenvinphos	µg/l	0.1	1	0	0,00	0
Chlorméphas	µg/l	0.1	1	0	0,00	0
Chlorpyriphos méthyl	µg/l	0.1	1	0	0,00	0
Diazinon	µg/l	0.1	1	0	0,00	0
Isofenfos	µg/l	0.1	1	0	0,00	0
Malathion	µg/l	0.1	1	0	0,00	0
Organophosphorés totaux	µg/l	0.5	1	0	0,00	0
Parathion éthyl	µg/l	0.1	1	0	0,00	0
Parathion méthyl	µg/l	0.1	1	0	0,00	0
Terbuphos	µg/l	0.1	1	0	0,00	0

550 PESTICIDES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
Simazine	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
Terbutylazin	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	

552 METABOLITES DES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine déséthyl	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
Atrazine-déisopropyl	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	

560 PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Acétochlore	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
Alachlore	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
Cymoxanil	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
Diméthénamide	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
Métolachlore	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	

580 PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlortoluron	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
Diuron	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
Isoproturon	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
Linuron	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	

585 PESTICIDES SULFONYLUREES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Nicosulfuron	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	

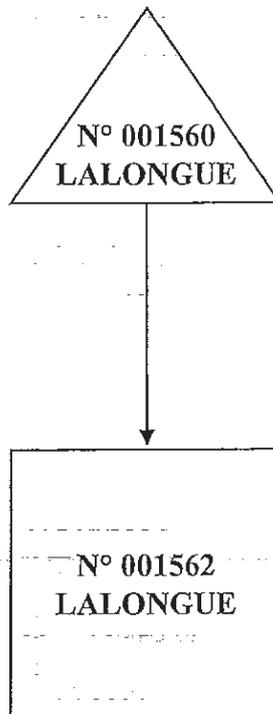
590 PESTICIDES PYRETHRINOIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Cyperméthrine	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
Deltaméthrine	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	
Lambda Cyhalothrine	µg/l	0.1	1	1	0	0,00	0	

A- Organisation de l'alimentation en eau

UNITE DE PRODUCTION - N° 001562 LALONGUE

Unité de gestion: 0051 - SYNDICAT MIXTE DU NORD EST DE PAU



Légende: N°: Numéro d'installation - ▲: Captage - ▲: Mélange de captages - □: Station de traitement production

B - Bilan de la qualité des eaux distribuées par

	UGE :	0051
l'unité de production:	LALONGUE	001562

Maître d'ouvrage : SYNDICAT MIXTE DU NORD-EST DE PAU

Exploitant : SAUR FRANCE

Type d'eau : Eau distribuée après traitement

B - 1 : Synthèse de la conformité de l'eau distribuée

La synthèse est effectuée par unité de distribution. Elle porte sur les analyses d'eau prélevée sur cette unité et les installations qui l'alimentent : la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement, les captages ou les mélanges de captages, quand l'eau est distribuée sans traitement.

La qualité de l'eau est examinée à partir de la proportion du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses.

En fonction de cette proportion une appréciation globale est ensuite portée successivement pour les paramètres bactériologiques et pour les paramètres physico-chimiques.

B - 1 - 1 : Qualité bactériologique

Nombre de prélèvements :	6
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 2 : Qualité physico-chimique

Nombre de prélèvements :	6
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 3 : Appréciation globale de la qualité

L'eau distribuée en 2009 peut être qualifiée ainsi :

pour les paramètres bactériologiques : Bonne qualité bactériologique
pour les paramètres physico-chimiques : Bonne qualité physico-chimique

B - 2 - Caractéristiques qualitatives par paramètre de l'eau distribuée par :

Unité de production **001562 LALONGUE**

Les tableaux suivants présentent par paramètre le rappel des normes, le nombre d'analyses réalisées en 2009 et les valeurs minimale, maximale et moyenne observées. Dans la colonne observations, il est fait mention, s'il y a lieu, du nombre de dépassement de norme constaté dans l'année.

La synthèse est effectuée à partir des analyses réalisées sur l'unité de distribution et sur les installations qui l'alimentent : sur la station de traitement-production de l'eau quand l'eau subit un traitement avant distribution ainsi que sur les captages pour les paramètres non modifiés par un traitement.

000 PARAMETRES TERRAIN

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlore libre	mg/LCl ₂			6	0	0,22	0,4	
Chlore total	mg/LCl ₂			6	0	0,22	0,4	
Conductivité à 25°C	µS/cm			6	321	322,67	325	
pH	unité pH			5	7,5	7,56	7,6	
Température de l'eau	°C			6	18	22,17	24	

010 PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			5	0	-	2	
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			5	0	-	85	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL			5	0	-	0	
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	0		5	0	-	0	
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	0		5	0	-	0	
Légionella pneumophilla sp (L)	n/L			1	0	-	0	
Legionella sp	n/L			1	0	-	0	

030 CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Coloration	mg/L Pt			5	0	0,00	0	
Odeur (qualitatif)	qualit.			5	0	0,00	0	
Saveur (qualitatif)	qualit.			5	0	0,00	0	
Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU			5	0	0,04	0,12	

040 EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbonates	mg/LCO ₃			3	0	0,00	0	
Hydrogénocarbonates	mg/L			3	172	172,67	174	
pH	unité pH			3	8	8,03	8,05	
Titre alcalimétrique	°F			3	0	0,00	0	

Titre alcalimétrique complet	°F	5	14,1	14,36	14,75
Titre hydrotimétrique	°F	5	10,25	10,72	11,45

050 MINERALISATION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Calcium	mg/L			3	35,1	35,93	37,2	
Chlorures	mg/L			5	9,39	10,90	11,9	
Magnésium	mg/L			3	3,32	3,55	3,74	
Potassium	mg/L			3	3,16	3,40	3,57	
Sodium	mg/L			3	21,5	22,83	24,6	
Sulfates	mg/L			5	5,61	6,16	6,85	

055 FER ET MANGANESE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Fer total	µg/l			3	0	5,90	17,7	
Manganèse total	µg/l			3	0	0,00	0	

070 PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Ammonium (en NH4)	mg/L			5	0	0,00	0	
Nitrates (en NO3)	mg/L	50		5	0,792	0,99	1,25	
Nitrites (en NO2)	mg/L	0.5		5	0	0,00	0	

080 OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbone organique total	mg/L C			5	0	0,38	0,627	

090 OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aluminium total µg/l	µg/l			3	0	3,93	11,8	
Arsenic	µg/l	10		3	0	0,00	0	
Baryum	mg/L	0.7		3	0,03	0,03	0,038	
Bore mg/L	mg/L	1		3	0,052	0,06	0,058	
Cyanures totaux	µg/l CN	50		3	0	0,00	0	
Fluorures mg/L	mg/L	1.5		3	0,153	0,16	0,157	
Mercure	µg/l	1		3	0	0,00	0	
Sélénium	µg/l	10		3	0	0,00	0	

220 PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Activité alpha globale en Bq/L	Bq/L			3	0	0,03	0,06	
Activité bêta attribuable au K40	Bq/L			3	0,0882	0,09	0,0996	
Activité bêta glob. résiduelle Bq/L	Bq/l			3	0,03	0,04	0,047	
Activité bêta globale en Bq/L	Bq/l			3	0,12	0,13	0,14	
Activité Tritium (3H) Bq/L	Bq/l			3	0	0,00	0	

330 SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bromates	µg/l		10	3	0	0,00	0	
Bromoforme	µg/l		100	3	1,67	3,41	6	
Chlorodibromométhane	µg/l		100	3	1,72	3,19	5,38	
Chloroforme	µg/l		100	3	0	0,53	1,58	
Dichloromonobromométhane	µg/l		100	3	0	0,61	1,82	
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l		100	3	3,39	7,73	14,8	

340 COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Benzène	µg/l		1	3	0	0,00	0	

350 COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlorure de vinyl monomère	µg/l		0.5	3	0	0,00	0	
Dichloroéthane-1,2	µg/l		3	3	0	0,00	0	
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l		10	3	0	0,00	0	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	µg/l		10	3	0	0,00	0	
Trichloroéthylène	µg/l		10	3	0	0,00	0	

400 PESTICIDES TRICETONES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Sulcotrione	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	

510 PESTICIDES ARYLOXYACIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
2,4-D	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
2,4-MCPA	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Mécoprop	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	

520 PESTICIDES CARBAMATES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbofuran	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	

530 PESTICIDES ORGANOCHLORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aldrine	µg/l		0.03	3	0	0,00	0	
Dieldrine	µg/l		0.03	3	0	0,00	0	
HCH gamma (lindane)	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Heptachlore	µg/l		0.03	3	0	0,00	0	
Heptachlore époxide	µg/l		0.03	3	0	0,00	0	
Organochlorés totaux	µg/l		0.5	3	0	0,00	0	
Oxadiazon	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	

540 PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Cadusafos	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Chlorfenvinphos	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Chlorméphas	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Chlorpyrifos méthyl	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Diazinon	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Isofenfos	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Malathion	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Organophosphorés totaux	µg/l		0.5	3	0	0,00	0	
Parathion éthyl	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Parathion méthyl	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Terbuphos	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	

550 PESTICIDES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Simazine	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Terbutylazin	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	

552 METABOLITES DES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine déséthyl	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Atrazine-déisopropyl	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	

560 PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Acétochlore	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Alachlore	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Cymoxanil	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Diméthénamide	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Métolachlore	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	

580 PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlortoluron	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Diuron	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Isoproturon	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Linuron	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	

585 PESTICIDES SULFONYLUREES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Nicosulfuron	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	

590 PESTICIDES PYRETHRINOIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	

Cyperméthrine	µg/l	0.1	3	0	0,00	0
Deltaméthrine	µg/l	0.1	3	0	0,00	0
Lambda Cyhalothrine	µg/l	0.1	3	0	0,00	0

600 PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bromoxynil	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Dinoterbe	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Imazaméthabenz	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
loxynil	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	

650 PESTICIDES TRIAZOLES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aminotriazole	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Epoxyconazole	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Fludioxonil	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Flusilazol	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Tébuconazole	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	

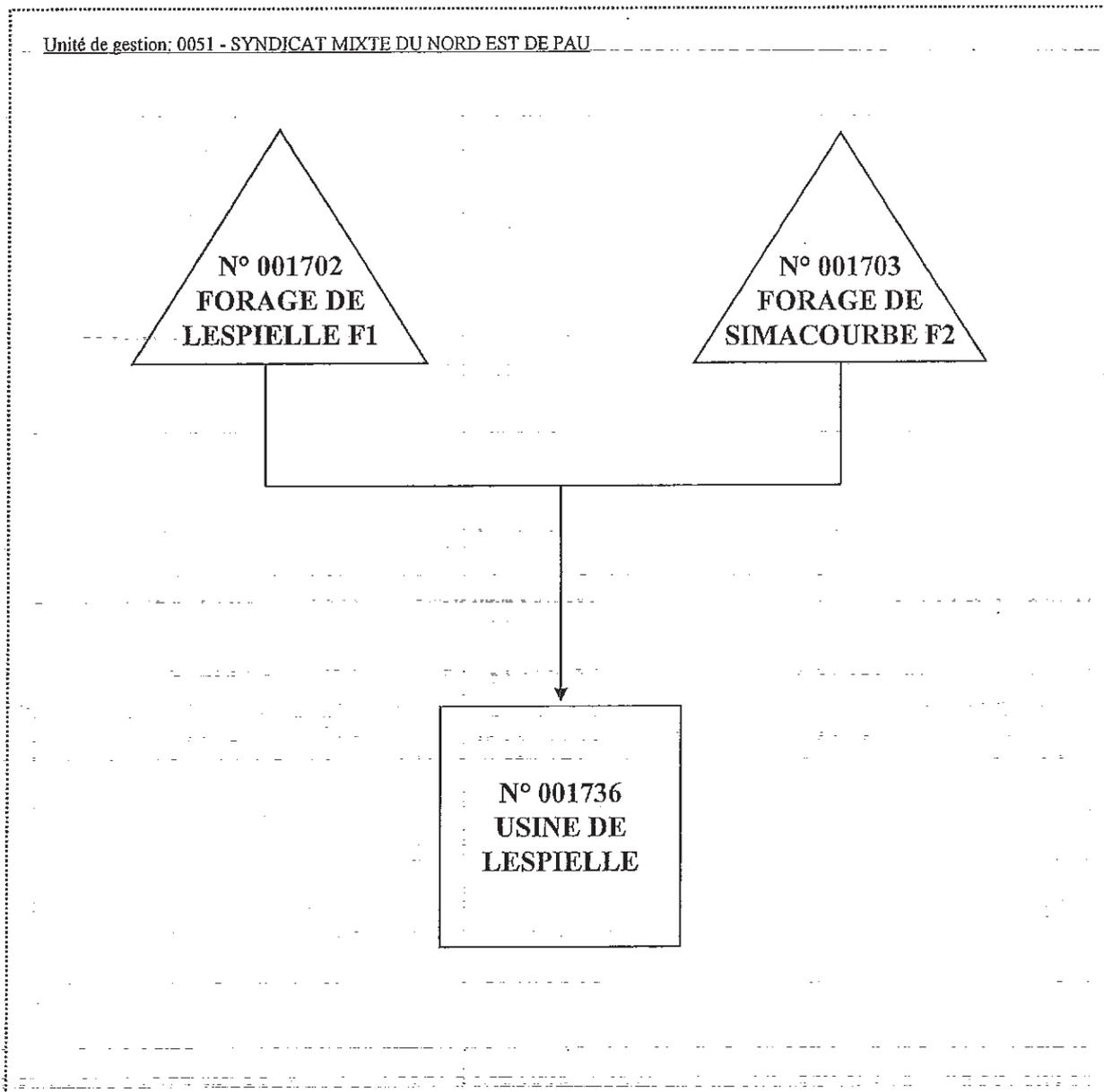
800 PESTICIDES DIVERS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aclonifen	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
AMPA	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Bentazone	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Captane	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Chlorothalonil	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Fenpropimorphe	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Fipronil	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Folpel	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Glufosinate	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Glyphosate	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Imidaclopride	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Isoxaflutole	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Pendiméthaline	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	
Total des pesticides analysés	µg/l		0.5	3	0	0,00	0	
Trifluraline	µg/l		0.1	3	0	0,00	0	

A- Organisation de l'alimentation en eau

UNITE DE PRODUCTION N° 001736 USINE DE LESPIELLE

Unité de gestion: 0051 - SYNDICAT MIXTE DU NORD EST DE PAU



Légende: N°: Numéro d'installation - ▲: Captage - ▲: Mélange de captages - □: Station de traitement production

B - Bilan de la qualité des eaux distribuées par

UGÉ :	0051	
l'unité de production :	USINE DE LESPIELLE	001736

Maître d'ouvrage : SYNDICAT MIXTE DU NORD-EST DE PAU
Exploitant : SAUR FRANCE
Type d'eau : Eau distribuée après traitement

B - 1 : Synthèse de la conformité de l'eau distribuée

La synthèse est effectuée par unité de distribution. Elle porte sur les analyses d'eau prélevée sur cette unité et les installations qui l'alimentent : la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement, les captages ou les mélanges de captages, quand l'eau est distribuée sans traitement.

La qualité de l'eau est examinée à partir de la proportion du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses.

En fonction de cette proportion une appréciation globale est ensuite portée successivement pour les paramètres bactériologiques et pour les paramètres physico-chimiques.

B - 1 - 1 : Qualité bactériologique

Nombre de prélèvements :	4
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 2 : Qualité physico-chimique

Nombre de prélèvements :	4
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 3 : Appréciation globale de la qualité

L'eau distribuée en 2009 peut être qualifiée ainsi :

pour les paramètres bactériologiques : Bonne qualité bactériologique
pour les paramètres physico-chimiques : Bonne qualité physico-chimique

B - 2 - Caractéristiques qualitatives par paramètre de l'eau distribuée par :

Unité de production **001736 USINE DE LESPIELLE**

Les tableaux suivants présentent par paramètre le rappel des normes, le nombre d'analyses réalisées en 2009 et les valeurs minimale, maximale et moyenne observées. Dans la colonne observations, il est fait mention, s'il y a lieu, du nombre de dépassement de norme constaté dans l'année.

La synthèse est effectuée à partir des analyses réalisées sur l'unité de distribution et sur les installations qui l'alimentent sur la station de traitement-production de l'eau quand l'eau subit un traitement avant distribution ainsi que sur les captages pour les paramètres non modifiés par un traitement.

000 PARAMETRES TERRAIN

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlore libre	mg/LCl ₂			4	0,1	0,30	0,5	
Chlore total	mg/LCl ₂			4	0,3	0,38	0,5	
Conductivité à 25°C	µS/cm			4	313	319,50	329	
pH	unité pH			4	7,8	7,94	8,1	
Température de l'eau	°C			3	21	22,67	25	

010 PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bact. aé. revivifiables à 22°-68h	n/mL			4	0	-	21	
Bact. aé. revivifiables à 36°-44h	n/mL			4	0	-	10	
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL			2	0	-	0	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL			4	0	-	0	
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL		0	4	0	-	0	
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL		0	4	0	-	0	

030 CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Coloration	mg/L Pt			4	0	0,00	0	
Odeur (qualitatif)	qualit.			4	0	0,00	0	
Saveur (qualitatif)	qualit.			4	0	0,00	0	
Turbidité néphélométrique NFU	NFU			4	0	0,12	0,26	

040 EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbonates	mg/LCO ₃			4	0	0,00	0	
Hydrogénocarbonates	mg/L			4	116	133,00	155	
pH	unité pH			4	8,05	8,13	8,2	
Titre alcalimétrique	°F			4	0	0,00	0	
Titre alcalimétrique complet	12,8 °F			4	9,65	11,03	12,9	

Titre hydrotimétrique

°F

4

12,75

13,56

14,85

050 MINERALISATION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Calcium	mg/L			4	44,4	45,83	48,7	
Chlorures	mg/L			4	6,34	7,51	9,72	
Magnésium	mg/L			4	3,84	5,08	6,42	
Potassium	mg/L			4	3,22	3,33	3,48	
Silicates (en mg/L de SiO ₂)	mg/L			2	13,6	14,70	15,8	
Sodium	mg/L			4	6,1	8,73	11,8	
Sulfates	mg/L			4	23,4	38,38	50,7	

055 FER ET MANGANESE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Fer total	µg/l			4	0	0,00	0	
Manganèse total	µg/l			4	0	0,00	0	

070 PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Ammonium (en NH ₄)	mg/L			4	0	0,00	0	
Nitrates (en NO ₃)	mg/L		50	4	0	0,00	0	
Nitrites (en NO ₂)	mg/L		0.5	4	0	0,00	0	

080 OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbone organique total	mg/L C			4	0	0,17	0,37	

090 OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aluminium total µg/l	µg/l			4	0	3,18	12,7	
Arsenic	µg/l		10	4	0	0,00	0	
Baryum	mg/L		0.7	4	0,022	0,03	0,035	
Bore mg/L	mg/L		1	4	0	0,02	0,04	
Cyanures totaux	µg/l CN		50	4	0	0,00	0	
Fluorures mg/L	mg/L		1.5	4	0,16	0,23	0,29	
Mercure	µg/l		1	4	0	0,00	0	
Sélénium	µg/l		10	4	0	0,00	0	

220 PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Activité alpha globale en Bq/L	Bq/L			4	0	0,03	0,07	
Activité bêta attribuable au K40	Bq/L			4	0,0898	0,09	0,098	
Activité bêta glob. résiduelle Bq/L	Bq/l			4	0,03	0,05	0,078	
Activité bêta globale en Bq/L	Bq/l			4	0,12	0,15	0,17	
Activité Trilium (3H)	Bq/l			4	0	0,00	0	

540 PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Cadusafos	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Chlorfenvinphos	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Chlorméphos	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Chlorpyrifos méthyl	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Diazinon	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Isofenfos	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Malathion	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Organophosphorés totaux	µg/l	0.5		4	0	0,00	0	
Parathion éthyl	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Parathion méthyl	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Terbuéthos	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	

550 PESTICIDES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Simazine	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Terbutylazin	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	

552 METABOLITES DES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine déséthyl	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Atrazine-déisopropyl	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	

560 PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Acétochlore	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Alachlore	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Cymoxanil	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Diméthénamide	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Métolachlore	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	

580 PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlortoluron	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Diuron	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Isoproturon	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	
Linuron	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	

585 PESTICIDES SULFONYLUREES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Nicosulfuron	µg/l	0.1		4	0	0,00	0	

590 PESTICIDES PYRETHRINOIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	